



cinor

Communauté Intercommunale
du Nord de La Réunion

**RAPPORT
DEVELOPPEMENT
DURABLE 2025 PREALABLE
AUX ORIENTATIONS
BUDGETAIRES 2026**



**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**



CLIMAT - AIR - ÉNERGIE
European Energy Award



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

**DIRECTION
DEVELOPPEMENT
DURABLE**

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
1. Co-construire et agir ensemble pour valoriser le territoire nord	5
Le Conseil de Développement du Nord	5
La journée Stratégie Bon Achat (SBA)	6
La commande publique durable	7
2 Bâtir le développement équilibre et solidaire du territoire	9
2.1 Favoriser un aménagement circulaire	9
Révision du scot	9
Le programme local de l'habitat (PLH)	10
2.2 Affirmer le leadership économique	12
Le KUB : Pépinière d'entreprise	12
4 Nouvelles zones d'activité à venir	13
MaPERINE Port intercommunal	13
Le volet PCAET du Plan d'action pour le rebond économique	15
2.3 Mener une politique ambitieuse en faveur de l'emploi	16
La CINOR partenaire de l'ALIE	16
2.4 Soutenir les initiatives inclusives	17
La recyclerie de Bagatelle	17
La ressourcerie de la Mare	18
2.5 Evoluer vers un territoire « 100% Mobile »	19
Le Plan de Mobilité de la CINOR	20
Le service de transport urbain	20
Le Service de transport par cable	22
Location longue durée de Vélos à Assistance Electrique à destination des usagers du territoire	24
Bus Aéroport Ouest-Bus Aéroport Bocage	25
2.6 S'orienter vers un développement humain ambitieux	27
Plan égalité homme femme	28
Le réseau Lecture publique	29
La Cité des Arts	30
L'Ecole de musique intercommunale de Beauséjour	33
Le Stade en eaux vives	35

3	Conduire une politique de transition écologique	37
3.1 Miser sur le tout renouvelable local en matière d'énergie		37
Le Plan Climat Air énergie Territorial		37
Les consommations d'énergie du patrimoine de la cinor (sites en régie)		38
La production d'énergie verte du patrimoine de la CINOR		38
La recharge pour véhicule électrique		39
Etude de POTENTIEL EN ENERGIE RENOUVELABLE		41
Etude d'impact changement climatique		42
3.2 Préserver notre eau comme une ressource précieuse		43
Le Schéma d'Amenagement et de gestion de l'eau (SAGE) et premières démarches de protection des captages prioritaires		43
Service public d'alimentation en eau potable		44
Service public d'assainissement		47
Gestion Milieu Aquatique et protection inondation (GEMAPI)		48
3.3 Réorganiser la politique des déchets en favorisant une gestion globale		50
Le plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)		51
Service Public de Prévention et gestion des déchets		52
Service public de traitement des déchets		53
3.4 Multiplier les actions de prévention et sensibilisation		54
Prévention : la brigade de police de l'environnement		55
La sensibilisation grand public		55
La sensibilisation scolaire		57
4	Construire avec l'ensemble des forces vives du territoire	59
4.1 Remobiliser les compétences internes		59
4.2 Développer la participation citoyenne		59
La concertation citoyenne		59
5	Etre ambitieux, innovant et transparent	60
5.1 Informer et partager avec les habitants		60
Gestion relation citoyen		60
Communication numérique		61
5.2 Coopérer avec nos voisins pour progresser ensemble		62
CYROI : PROP'OMIEL		62
ANNEXE		64

PREAMBULE

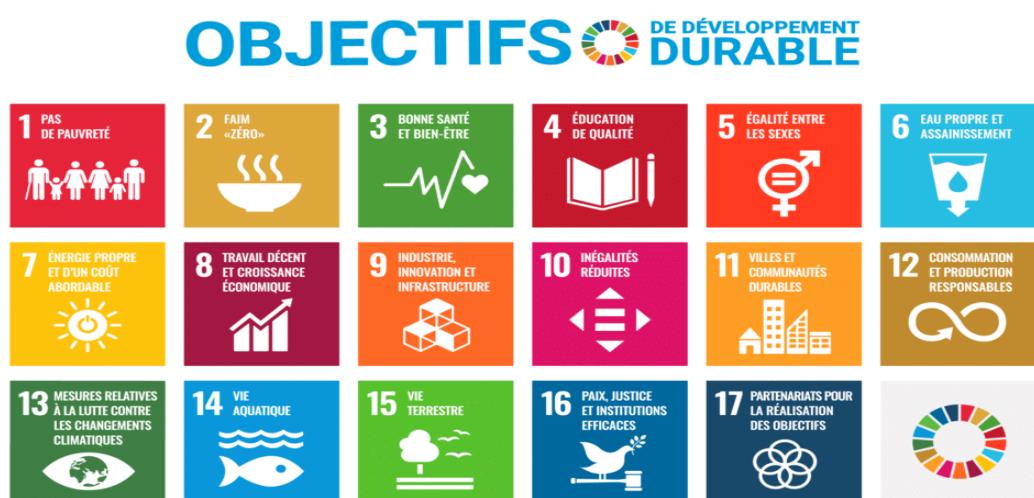
Le développement durable concilie à la fois protection de l'environnement, équité sociale et efficacité économique.

Les lois Grenelle, en date du 3 août 2009 et du 12 juillet 2010, imposent aux collectivités territoriales et EPCI de plus de 50 000 habitants, la présentation d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de Développement Durable, préalablement aux débats sur le projet de budget.

Les objectifs de ce rapport sont de :

- **Faire, au regard de l'état d'avancement, un bilan des politiques, programmes et actions publiques réalisées sur l'ensemble du territoire sous l'angle du développement durable,**
- **Déterminer les grandes orientations et politiques de développement durable sur le territoire.**

La communauté d'agglomération CINOR présente ici son rapport annuel de développement durable qui offre une vision d'ensemble sur les contributions des actions, programmes et politiques du territoire aux **17 Objectifs Développement Durable (ODD)** définies par l'ONU dans le cadre de l'agenda 2030.



Les mises en œuvre de ces 17 objectifs sont guidées par de nombreux cadrages supplémentaires existants, parmi lesquels il est possible de citer :

- La **loi de transition énergétique pour la croissance verte** (LTECV) en date du 18 août 2015 qui vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, ainsi qu'à renforcer son indépendance énergétique tout en offrant aux entreprises et aux citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif.
- La **loi énergie climat** du 8 novembre 2019 qui vise à répondre à l'urgence écologique et climatique. Elle fixe l'objectif de neutralité carbone en 2050, qui nécessite la division des émissions de gaz à effet de serre au moins par six d'ici cette date.
- La **loi mobilités** en date du 26 décembre 2019 qui transforme en profondeur la politique des mobilités avec comme objectif des transports quotidiens plus faciles, moins coûteux et plus propres.
- La **loi climat et résilience** du 24 août 2021 qui lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. Cette loi ancre l'écologie dans notre société : dans nos services publics, dans l'éducation de nos enfants, dans notre urbanisme, dans nos déplacements, dans nos modes de consommation, dans notre justice.

Les promulgations récentes de ces textes démontrent une orientation forte des politiques publiques en matière de développement durable, qui reste à décliner à l'échelle de notre territoire.

Par ailleurs, ce rapport s'inscrit également dans le cadre du **projet de mandature « Terre d'Avenir 2030 »** dont les orientations et axes stratégiques concordent pleinement **avec les 17 Objectifs Développement Durable**.

L'avancement des actions est basé sur les échanges réalisés avec les services pour la construction de ce rapport. Les données quantitatives les plus récentes sont prises en compte.

1. CO-CONSTRUIRE ET AGIR ENSEMBLE POUR VALORISER LE TERRITOIRE NORD

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

- Construire une dynamique collective
- Bâtir une culture commune
- Co-construire un développement équilibré
- Travailler avec l'ensemble des acteurs Réunionnais
- Porter un projet ambitieux de « territoire capitale » de la Réunion

Objectifs Développement Durable (ODD) :



LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU NORD

La CINOR a installé le 29 avril 2022 son conseil de développement, organe consultatif composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Ce conseil a vocation à être régulièrement consulté par les instances de gouvernance de la communauté d'agglomération.

Le Conseil de développement de la Cinor comprend 48 membres (24 femmes et 24 hommes) répartis au sein de trois collèges : 15 membres pour le collège des entreprises, 15 pour celui des associations et 18 pour le collège des personnes qualifiées. Un bureau composé de 4 personnes, une présidente et 3 vices-président(e)s élu pour un an



Le Conseil De Développement s'est réuni 23 fois du 29 avril 2022 au 31 décembre 2024. Ses réunions sont devenues régulières au bout d'un an, où un principe de réunions mensuelles a été arrêté par les membres eux-mêmes, avec une alternance entre la semaine et le week-end. La participation relativement faible en semaine a ensuite conduit les membres à établir le principe du samedi matin. Les séances de travail réunissent une douzaine de personnes en moyenne. Un roulement naturel des participants s'est mis en place, garantissant la continuité des travaux.

Pour mettre en place un cadre de travail plus précis, il a été établi un Règlement intérieur qui encadre le fonctionnement et l'organisation du Conseil de Développement. A ce titre, il a été décidé unanimement la désignation d'un Bureau élu constitué de quatre membres en novembre 2023 et renouvelable tous les ans. Les travaux du CODEV se déroulent, soit sur la base de saisines, soit sur la base d'auto-saisines.

a. Les saisines sont les thématiques proposées par la CINOR qui ont fait l'objet de discussions par les membres du CODEV. Elles sont les suivantes :

- Le SCOT et son PAS (Projet d'Aménagement Stratégique)
- Le Plan Des Mobilités
- La lecture publique
- Les OB / le Budget / les fonds européens
- La marque Territoriale

b. Les auto-saisines dont la liste est non exhaustive sont des sujets jugés intéressants à porter à la réflexion par les membres du Conseil De Développement eux-mêmes. Ils sont les suivants :

- La Plaine de Gillot
- La question de l'autonomie alimentaire
- L'eau, le climat
- Les déchets
- La question de la communication du CODEV vers la collectivité et tout' domoun la CINOR

LA JOURNÉE STRATÉGIE BON ACHAT (SBA)

Dans le cadre de la journée Stratégie Bon Achat du Nord se déroulant le 3 juin 2025, la CINOR a présenté :

- Son programme prévisionnel d'activités au monde économique pour l'année 2025,
- Des ateliers « Comment répondre à un appel d'offres » avec la CCIR et le CMA et « Répondre efficacement à une clause sociale dans un marché public » par la Mission Locale Nord
- Son programme d'accompagnement post-Garance (chèque prestation proposé par l'Ordre des Experts-Comptables, les aides proposées par France Active Réunion, accompagnement des entreprises dans leurs projets transition énergétique et développement durable)



Bilan :

- 50 entreprises étaient inscrites à l'événement
- 19 nouvelles entreprises ont été référencées à cette occasion
- Nombre de marchés à attribuer ou lots : 254
- Montant prévisionnel : 162 M€

LA COMMANDE PUBLIQUE DURABLE

La démarche Développement Durable en matière de commande publique se fonde sur 3 documents cadre (politique d'achat, convention SBA et son annexe Schéma des achats responsables, Plan Climat Air Energie Territorial), avec des indicateurs d'évaluation de la performance de l'achat public au regard des 3 piliers du développement durable (efficacité économique, équité sociale, performance environnemental).

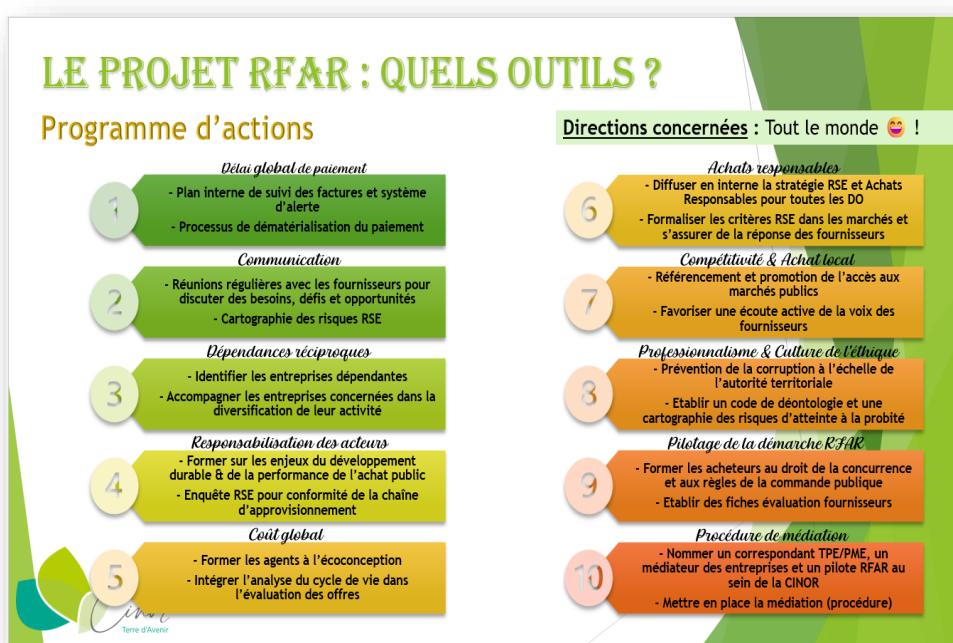
Bilan :

- Marchés attribués en 2024 : 235 marchés pour un montant total attribué de 31 M€ HT

Pilier / Thématische	Indicateurs clés	Résultats 2024	Observation
E Pilier Efficacité économique (ancrage territorial SBA)	Part de marchés attribués aux TPE/PME (en nombre)	88,48 %	
	Part de marchés attribués aux TPE/PME (en volume financier)	85,13 %	
	Entreprises attributaires implantées localement	89,59 %	Forte ancrage territorial
	Ratio de participation TPE/PME	3,06 (728 soumissions)	Participation soutenue
	Délai moyen de paiement	37,01 jours	Conforme au délai réglementaire
HS Pilier Équité sociale	Marchés > 40 000 € HT intégrant une clause d'insertion	38,24 %	25,40 % en 2023 ↑

	Heures d'insertion prescrites (marchés publics)	39 430 h	32 250 h en 2023 ↑
	Heures d'insertion prescrites (DSP transport urbain)	161 835 h	
	Heures d'insertion réalisées	182 121 h	+39 % / 131 087 h en 2023
	Nombre de bénéficiaires accompagnés	193	241 en 2023
	Bénéficiaires avec contrat > 6 mois	62	
Pilier Performance environnementale	Marchés comportant un critère environnemental	70,71 %	Indicateur en progression
	Marchés intégrant une clause d'exécution « Développement durable »	100 %	Objectif atteint (min. 90 %)

programme d'actions a été établi à l'appui de la charte RFAR qui a été signée le 03 septembre 2024 en présence du Médiateur des entreprises. Ce programme comporte 20 actions à entériner dans nos pratiques et répondant aux 10 engagements de la charte RFAR.



2 BATIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET SOLIDAIRE DU TERRITOIRE

2.1 FAVORISER UN AMENAGEMENT CIRCULAIRE

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

- Bâtir un nouvel équilibre territorial fondé sur un aménagement responsable
- Limiter le gaspillage des ressources et la surconsommation des biens et services
- S'adapter aux besoins aux usages et aux modes de vie tout en respectant l'environnement et en protégeant les ressources

Objectifs Développement Durable (ODD) :



REVISION DU SCOT

Durant l'année 2024, le Schéma de Cohérence Territorial de la CINOR a continué sa révision



Bilan :

Rapport Développement Durable 2025 préalable aux orientations budgétaires 2026

Les personnes publiques associées à la concertation ont rendu leurs avis sur le projet de SCoT arrêté en décembre 2024. L'analyse de ces avis est en cours.

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le logement est le point de départ d'une insertion dans la société, la CINOR s'est engagée sur ce chantier grâce à son PLH (Programme local de l'Habitat) 2019-2025 tout en encourageant vers la sobriété et la transition énergétique.

Le programme en cours a été prorogé pour une durée de deux ans. Un diagnostic de territoire et des premières orientations stratégiques ont été produits dans le cadre de la révision du document engagée mi2025. Les travaux se poursuivront en 2026 avec un objectif d'approbation du nouveau PLH début 2027



Maison-relais Beauséjour à Sainte-Marie

Bilan :

Actions	Dispositif
Accompagnement des publics fragiles	Plan Logement d'Abord 2023-2027 / PDALHPD
Financement et ingénierie pour restaurer les ensembles dégradés et du plan de sauvegarde de la chaumière pour et lutter contre la paupérisation et la dégradation des copropriétés.	PRUNEL / Plan de sauvegarde la chaumière
Soutien à l'accession à la propriété des résidents du parc locatif des communes et des bailleurs sociaux	Programme Local de l'Habitat
Co-financement de l'amélioration de l'habitat auprès des entreprises ayant un agrément social	Programme Local de l'Habitat

Animation et de la coordination du contrat de Ville dans le cadre des compétences de l'intercommunalité touchant au quotidien des habitants des quartiers prioritaires dans les thématiques Environnement et Mobilité.	Politique de la Ville
Soutien aux bailleurs sociaux qui s'engagent à certifier leurs logements selon la démarche GIEP (Gestion Intégrée des Eaux Pluviales) proposé par Qualitel, tout en respectant les normes de labellisation NF Habitat ou NF Habitat HQE, allant au-delà des exigences de la RTAA DOM.	CERQUAL / Label Gestion Intégré des eaux pluviales (GIEP)
Cette certification garantit des bénéfices concrets pour les logements : une meilleure maîtrise de la consommation d'eau et d'énergie, un confort thermique amélioré, une qualité de l'air intérieur optimisée, des espaces plus lumineux et une réduction des nuisances sonores.	
Nouvelles mesures d'aides à l'amélioration de l'habitat privé pour les ménages modestes en partenariat avec le Département de la Réunion, la SPL Avenir Réunion et le CCAS de Sainte-Marie	PLH / PILHI
Le Système d'Information Géographique intervient dans tous les métiers et permet d'injecter dans la politique d'Aménagement du territoire des connaissances en matière de préservation de l'environnement, du cycle de l'eau notamment pour la gestion des eaux pluviales.	Communs à tous dispositifs
D'autres possibilités liées à la capitalisation et la valorisation des données dans un projet de smart city peuvent participer à une meilleure gestion de la relation citoyenne en matière de distribution des fournitures d'énergies.	
En 2025, le référentiel SIG a été complété finement sur le volet GEMAPI. Des développements ont également eu lieu sur les thématiques du tourisme notamment vert et durable (application OTI) et de la gestion du risque cyclonique (préfiguration d'un outil mutualisé de coordination)	

FOCUS Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) :

Le PILHI, un plan rendu obligatoire dans les Départements-Régions d'outre-mer, vise à orchestrer la lutte contre l'habitat indigne sur le territoire.

La phase de diagnostic et de recensement réalisée 2017 à l'initiative de la Cinor, a permis de quantifier le stock de logement indigne à traiter auquel s'ajoute les informations provenant du guichet unique de signalement de l'habitat indigne. Une nouvelle convention-cadre triennale entre l'ÉTAT et la CINOR définissant les objectifs quantitatifs et qualitatifs a été signée pour la période 2025-2027.

Si l'objectif du PILHI est de diagnostiquer les causes de l'habitat indigne puis de coordonner les actions de remise en état des logements, il est aussi pour la CINOR un vecteur de

communication auprès de la population sur les mesures d'aide à la rénovation énergétique et à la transition écologique ».

2.2 AFFIRMER LE LEADERSHIP ECONOMIQUE

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

- Renforcer le développement économique en mobilisant les acteurs publics et privés
- Développer la création d'emplois locaux
- Soutenir les entreprises existantes et accompagner la création de nouvelles entreprises

Objectifs Développement Durable (ODD) :



LE KUB : PEPINIÈRE D'ENTREPRISE



Le KUB est un bâtiment au service des entreprises et des start-ups. Porté par La CINOR, il valorise les projets innovants du territoire. Le KUB inauguré en décembre 2022 c'est :

- 4 bâtiments, 4 étages, sur 4 137 m² dont 2905 m² commercialisables
- 200 emplois créés à terme
- Un prix de location attractif de 18,40 €/m²

Bilan : En octobre 2025, le taux d'occupation de 50%. La centrale de production d'énergie photovoltaïque est installée depuis décembre 2023. Les bornes de recharge pour véhicules électriques à l'extérieur sont en fonctionnement depuis début septembre 2025.

4 NOUVELLES ZONES D'ACTIVITÉ A VENIR

- « Ouest CIRAD » : Une zone complémentaire à aménager « Ouest Cirad » se situant au sein de la ZA Technopole est en phase d'études règlementaires d'une superficie de 1,7 hectares.
- ZA La Marine : Les études règlementaires sont en cours pour le projet ZA La Marine à Sainte-Suzanne. Une prise en compte d'une gestion intégrée des eaux pluviales a été pris en compte dans le dossier AVP.
- TECHNOR II : En 2025, une étude de programmation sera réalisée
- Plaine de Gillot : La CINOR souhaite réalisée une zone d'activités sur la Plaine de Gillot située en bordure de la RN2 sur le territoire de la Commune de Sainte Marie.

Focus Plaine de Gillot : Cette surface de 60 hectares constitue la réserve foncière stratégique la plus importante de la CINOR.

Son positionnement central à l'agglomération à proximité de l'aéroport et de la RN2 sur des terrains facilement desservis et aménageables l'identifie comme une zone d'intérêt stratégique pour la Réunion et pour la CINOR.

La participation de la Communauté à la promotion économique de son territoire s'est aussi manifestée à travers le soutien financier d'un certain nombre d'opérations et de manifestations qui ont toutes contribué à mieux faire connaître nos entreprises et au développement de leurs activités et de leur notoriété (fête de la science, participation au fonctionnement des structures d'aides à la création d'entreprises Initiative Réunion, ADIE, couveuse REUSIT, soutien du fablab sur le Parc TECHNOR,...).

MAPERINE PORT INTERCOMMUNAL



Porté par La CINOR, ce nouvel équipement s'inscrit dans une politique de dynamisation du littoral, et se veut un futur lieu de prédilection pour les usagers de la mer du Territoire Nord. MAPERINE port intercommunal dispose de 337 places, dont 303 pour les bateaux de plaisance et 34 pour les barques de pêches traditionnelles. La configuration des différents quais est organisée en fonction des activités de pêches ou de plaisance, et selon une longueur maximale de bateaux autorisés.

La Régie autonome du port, Service Publique à caractère Industriel ou Commercial (SPIC), est créée en décembre 2021, à l'initiative de la CINOR avec la ville et les habitants de Sainte-Marie. La régie assure toutes les missions liées à l'exploitation du service industriel et commercial relatif à l'exploitation du port de Sainte-Marie.

Elle assure la gestion :

- Des anneaux des bateaux de pêche et de plaisance et des services annexes liés à leur accueil,
- De la structure dédiée à la pêche professionnelle comprenant des locaux fermés pour la préparation et la conservation des produits de la pêche, un hall de vente de poissons frais couvert et des box de stockage pour les pêcheurs,
- Du foncier bâti destiné à l'accueil d'activités commerciales en lien avec le port, de commerce de restauration, de la capitainerie, d'une antenne de l'Office de tourisme Intercommunal,
- Du parc de stationnement situé sur le quai Sud affecté aux usagers du port.

Bilan :

N°	Action	Description	ODD concernés
1	Dragage du Port Intercommunal	Travaux de dragage réalisés afin d'assurer la navigabilité du port tout en préservant les écosystèmes marins grâce à une gestion raisonnée des sédiments.	ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure ODD 14 – Vie aquatique ODD 15 – Vie terrestre
2	Création d'une aire de carénage dédiée	Mise en place d'une aire de carénage pour l'entretien et la maintenance des bateaux, équipée de dispositifs de récupération et de traitement des effluents.	ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure ODD 12 – Consommation et production responsables ODD 14 – Vie aquatique
3	Collecte des huiles et batteries usagées	Organisation d'une collecte sélective des déchets dangereux (huiles, batteries, filtres) avec SUEZ, pour valorisation et traitement sécurisé.	ODD 11 – Villes et communautés durables ODD 12 – Consommation et production responsables ODD 14 – Vie aquatique
4	Offre de restauration – 9 restaurants prévus	Déploiement d'une offre de restauration diversifiée favorisant les circuits courts, les produits locaux et la création d'emplois de proximité.	ODD 8 – Travail décent et croissance économique ODD 11 – Villes et communautés durables ODD 12 – Consommation et production responsables
5	Liaison avec le sentier du littoral – offre de mobilité douce	Aménagement d'une liaison piétonne connectant le port au sentier du littoral, favorisant la mobilité douce et l'accessibilité du site.	ODD 3 – Bonne santé et bien-être ODD 11 – Villes et communautés durables ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques

LE VOLET PCAET DU PLAN D'ACTION POUR LE REBOND ECONOMIQUE

Suite au cyclone Garance, la CINOR mis en place une opération intitulé PARE (Plan d'action pour le rebond économique) composé de 5 volets.

Un de ces volets concerne le PCAET avec une action d'accompagnement des TPE dans l'acquisition d'équipement photovoltaïque et récupérateur d'eau de pluie.

Objectifs :

- Renforcer la résilience des activités économiques face aux aléas climatiques
- Favoriser l'autonomie énergétique et hydrique des TPE/PME du territoire
- Accélérer la transition écologique dans les zones d'activités et le tissu artisanal local

Un accompagnement opérationnel

- Études et diagnostics réalisés par des prestataires spécialisés :

Rapport Développement Durable 2025 préalable aux orientations budgétaires 2026

- Récupérateurs d'eau de pluie

Bilan :

- 3 séances d'information collective avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
 - 21 août – Siège de la CMAR
 - 27 août – Stade en Eaux Vives
 - 29 août – Médiathèque Sainte-Marie

➡ 70 sociétés signataires des feuilles d'émargement

➡ 67 formulaires de participation complétés

- Suivi administratif et technique
 - 36 dossiers enregistrés dont 26 complets (fin septembre)
 - 44 bons de commande diagnostic émis depuis le 9 sept. 2025

Les premiers bons de commande travaux démarreront 3^{ème} semaine d'octobre.

2.3 MENER UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

- Faciliter l'insertion et la création d'emploi
- Soutenir les entreprises existantes et accompagner la création de nouvelles entreprises

Objectifs Développement Durable (ODD) :



LA CINOR PARTENAIRE DE L'ALIE

L'ALIE est l'association en charge de la gestion et de l'animation du PLIE, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Nord. Ce dispositif a pour objectif de soutenir l'accès à l'emploi et à la formation des personnes en difficulté du Nord de La Réunion : Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne.



Association locale d'insertion
par l'économique

En attente de données

2.4 SOUTENIR LES INITIATIVES INCLUSIVES

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

- Soutenir et favoriser les initiatives permettant de se diriger vers un modèle économique circulaire et durable

Objectifs Développement Durable (ODD) :



LA RECYCLERIE DE BAGATELLE

La recyclerie de Bagatelle a vocation à promouvoir et œuvrer dans le cadre du réemploi, de la réparation et du recyclage. Ce lieu se veut également être un véritable tiers-lieu avec des activités autour des thématiques de l'économie circulaire et du développement durable plus généralement.

Le bâtiment intègre l'ensemble des enjeux climatiques : ventilation naturelle, production d'énergie verte, aménagement paysager avec espèce endémique, borne de recharge pour véhicule électrique, usage de matériaux biosourcés (bois).



Bilan :

L'inauguration de la recyclerie de Bagatelle a eu lieu le samedi 17 mai en présence des associations résidentes (ADRIE, ALIE, AIDE2s, Bien vivre à bagatelle) et d'autres associations du territoire de la CINOR. L'inauguration s'est faite en présence du Président de la CINOR avec discours coupage de ruban, ateliers durant toute la journée autour des thématiques de la réparation, réemploi et recyclage.

LA RESSOURCERIE DE LA MARE

La CINOR coordonne les activités de 3 associations sur le site de la Ressourcerie à la Mare depuis 2015. Ces associations font la promotion du réemploi et de la réutilisation. Elles contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et participent à la réduction des consommations de ressources et à la réduction des déchets dans le cadre d'une économie circulaire.



Bilan :

L'Association pour le Développement des Ressourceries, l'Insertion et l'Environnement (ADRIE) :

- Collecte 2024 : 110 t collecté ; environ 58% de taux de valorisation et 53 119 euros de CA
- Principaux déchets collectés : immobilier d'entreprise et déchets d'équipements électriques et électroniques
- Vente solidaire toute l'année et atelier de réparation
- Sensibilisation pendant les événements

Actions de Proximité Sainte-Marie (APSM) :

- Collecte 2024 : 79 t collecté ; taux de valorisation 73% et 18 700 euros de CA
- Principaux déchets collectés : immobilier des particuliers, petits appareils électroménagers
- Sensibilisation et distribution solidaire

Ti Tang Récup (TTR) :

- Collecte 2024 : En attente de données
- Principaux déchets collectés : textile

2.5 EVOLUER VERS UN TERRITOIRE « 100% MOBILE »

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

Rapport Développement Durable 2025 préalable aux orientations budgétaires 2026

- Engager une politique cohérence d'amélioration du transport collectif pour éviter le morcellement des initiatives
- Créer une solution globale en termes de mobilité

Objectifs Développement Durable (ODD) :



LE PLAN DE MOBILITE DE LA CINOR

La CINOR a réalisé en 2023 le Plan de Mobilité (PDM) 2024-2034 de son territoire. Le PDM est un outil de planification de l'organisation de la mobilité obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants.



Bilan :

- 5 axes :
 - Axe 1 : Développer des transports collectifs performants
 - Axe 2 : Redistribuer l'espace public pour un usage raisonné de la voiture
 - Axe 3 : Développer et sécuriser les modes actifs
 - Axe 4 : Instaurer une culture de la mobilité durable et décarbonée
 - Axe 5 : Organiser la circulation des marchandises et les livraisons
- 17 actions et 44 sous actions
- 310 M€ réparti en budget Investissement et fonctionnement sur 10 ans soit un budget de 129 euros par habitant et par an

LE SERVICE DE TRANSPORT URBAIN

Rapport Développement Durable 2025 préalable aux orientations budgétaires 2026

TENOR est un Groupement Momentané d'Entreprises conjoint représenté par un mandataire, la SODIPARC, et réunissant au total 7 partenaires locaux, sous le concept de la connexion des performances individuelles :

- SODIPARC, TAXINOR et TOM agissant depuis plusieurs années en partenariat étroit,
- CARS MARDE, VNM, SETCOR et STOI, quatre transporteurs issus de structures familiales qui ont écrit une partie de l'histoire du transport local.

Tous les partenaires ont été choisis en raison de leur connaissance du réseau CITALIS et de leur implantation historique sur les services de transports. Enfin, il convient de rappeler que la SODIPARC, mandataire du groupement TENOR, est une SEM locale créée en 1990 par la Ville de Saint-Denis, est le délégataire du réseau CITALIS depuis 1997.

Les principales missions sont les suivantes :

- Exploiter les services de transport définis au contrat de DSP qui font partie de leur périmètre respectif,
- Mettre en œuvre les procédures de contrôle destinées à lutter efficacement contre la fraude et s'assurer de la délivrance des titres à bord des véhicules,
- S'assurer de la bonne exploitation des services



Bilan :

Ce contrat qui porte sur l'exploitation et la gestion du réseau de transports public sur le territoire de la CINOR avec TENOR a été conclu pour une durée de 8 ans, et courrait jusqu'au 31 janvier 2024. Afin de permettre à l'Autorité Organisatrice de mener à bien la procédure d'attribution du nouveau contrat de délégation de service public, le Conseil Communautaire a décidé de prolonger les relations contractuelles avec TENOR pour une durée supplémentaire de 10 mois soit de février à novembre 2024.

Le bilan est le suivant pour la période janvier à novembre 2024

- Recettes : 6 660 118 €
- Voyages : 19 943 165
- Kilomètres parcourus : 7 363 633
- Un nouveau contrat de délégation de service public a été passé au groupe CRYSTAL fin 2024

Focus bus électrique : La transition vers une mobilité durable a franchi une nouvelle étape à La Réunion avec l'inauguration ce mercredi 23 octobre 2024 du premier bus 100 % électrique du réseau Citalis. L'événement s'est déroulé au siège du réseau en présence d'élus et de représentants de la CINOR.

Le nouvel E-Citaro, un bus urbain de 12m entièrement électrique, a une autonomie de 250 km par charge et bénéficie d'une technologie de charge avancée. S'il permet de réduire le bruit ambiant, il offre également un accès facilité aux personnes à mobilité réduite. A l'intérieur, les passagers pourront bénéficier d'écrans d'information et d'une connectivité Wi-Fi.

Ce bus est capable de transporter jusqu'à 90 passagers. De plus, son système de climatisation, équipé d'une pompe à chaleur économique en énergie, vise à améliorer l'efficacité globale, contribuant à une autonomie accrue. Coût unitaire : 350.000 euros.



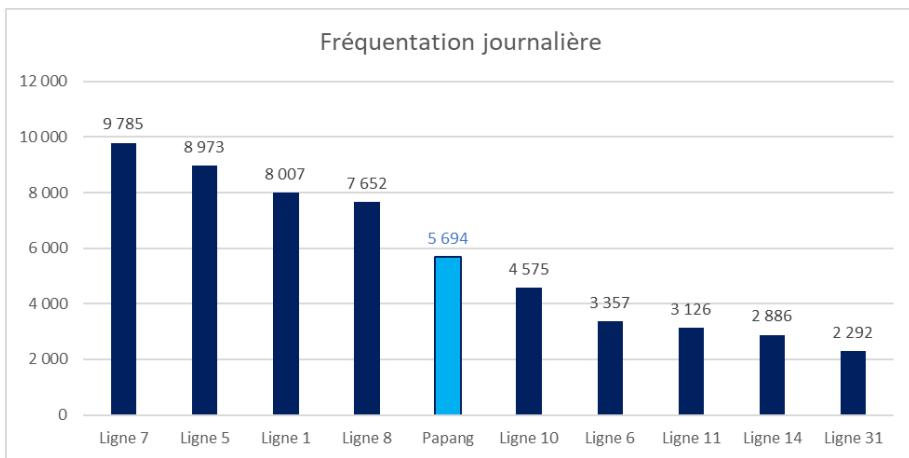
LE SERVICE DE TRANSPORT PAR CABLE

Le téléphérique urbain Chaudron-Bois-de-Nèfles, dénommé Papang en référence à l'oiseau endémique de La Réunion, est le premier téléphérique urbain de l'Océan Indien. Il est implanté à Saint-Denis et a été mis en service le 15 mars 2022. Il relie 5 stations sur 2.7 km de long et dessert plusieurs pôles d'attractivité le long de la ligne : 3 lycées et 2 collèges, l'Université et le Crous, la Région ainsi que plusieurs quartiers résidentiels et infrastructures de loisirs. Chaque station est connectée au réseau de transport urbain CITALIS.



Bilan :

- L'exploitation de la ligne Papang a représenté un budget de 3,1M€ sur l'année 2024.
- Une fréquentation de 1 558 507 pour l'année 2024 (+2% par rapport à 2023) avec une fréquentation journalière moyenne de 5 694 voyages.
- Le Papang cumule aujourd'hui plus de 4 millions de voyages depuis son ouverture au public en mars 2022. Ce sont donc autant de voyages qui sont réalisés sur un mode de transport intégralement électrique !
- Parfaitement connectée au réseau Citalis, la ligne Papang est aujourd'hui la cinquième ligne la plus fréquentée du réseau derrière les lignes structurantes 7, 5, 1 et 8.
- En 2024, la CINOR a engagé un retour d'expérience avec le CEREMA, en partenariat avec l'ADEME, l'AFD et la Banque des Territoires. Ce travail vise à capitaliser les bonnes pratiques et à formuler des préconisations techniques, urbaines et sociales issues de l'exploitation de la ligne Papang. Des « marches urbaines » ont été menées autour des stations afin d'identifier les pistes d'amélioration de l'accessibilité et de la qualité urbaine.



Focus sur le projet Bellepierre-Montagne : second projet de transport par câble de la CINOR visant à désengorger la RD41 tout en proposant une alternative sûre, rapide et décarbonée. Le projet :



Figure 1 : Schéma d'illustration du tracé de l'Opération

- 2 cabines de 50 places chacune
- Temps de trajet : 5 min
- Capacité 600 personnes/heure/direction
- Parking relai : 50 à 100 places dans un aménagement paysager adapté
- Coût estimé : 45 à 50 M€ H.T sur 6 ans

LOCATION LONGUE DUREE DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE A DESTINATION DES USAGERS DU TERRITOIRE

La CINOR a lancé une expérimentation en 2021 d'un service de location longue durée de vélo à assistance électrique. Le service ayant connu un succès il a été décidé de déployer le service à plus grande échelle avec 1000 vélos.

Les abonnements se font entièrement de manière numérique, grâce à une interface dédiée, et la CINOR a investi dans un logiciel de gestion des abonnements, facilitant ainsi les interactions et les démarches contractuelles.



En 2025 :

- 1 évènement majeur : les 1 ans du service fêté le 9 juin 2025 au vélodrome Gabriel Chéfiare avec plus de 300 participants
- 840 vélos en location (octobre 2025)
- Plus de 450 000 km parcourus

Le principal défi réside désormais dans la gestion optimale de la flotte, afin d'acquérir l'expérience nécessaire à la gestion d'une telle ampleur de service et d'accentuer la communication afin d'accompagner les administrés vers une transition en faveur des mobilités actives.

BUS AÉROPORT OUEST-BUS AÉROPORT BOCAGE



Le BAOBAB a pour ambition :

- D'offrir une solution alternative à l'usager en lui permettant de disposer de parkings relais aux portes des villes, au Barachois, à Duparc, ou encore à Deux/Rive-Quartiers Français.
- D'emprunter, grâce aux pôles d'échanges créés, un réseau performant de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS),
- De créer une plateforme spécialement réservée aux bus, protégeant et sécurisant leur parcours,
- D'installer une offre de service bénéficiant de plages horaires plus larges, mieux adaptée à une vie urbaine diurne et nocturne,
- De connecter le TSCP aux autres systèmes existants comme le transport par câble et aux autres modes actifs individuels ou "doux" (vélo, marche à pied, trottinette, ...) pour multiplier les facilités au profit d'une mobilité combinée et ouverte choisie par chacun des concitoyens.



Le BAOBAB inscrira sur le territoire un ensemble d'infrastructures dédiées au transport collectif.

Il permettra de matérialiser des itinéraires à priorité intégrale ou partielle, formant des axes à priorités.

Certains sont déjà existants depuis plus de 20 ans sur un linéaire de 4,5 kms à Saint-Denis

Le BAOBAB a pour ambition de couvrir une distance de 27 kms et de préfigurer sur tout ou partie de son tracé, l'installation d'Est en Ouest d'un THNS capable de se transformer à terme et d'accueillir un mode guidé de type tramway.

Ce système sera exploité dans un premier temps en mode routier de type bus, et permettra de relier les nombreuses lignes de bus installées sur le territoire en rabattement.

Le BAOBAB permettra de connecter les systèmes de transport par câble, afin de rendre l'ensemble du réseau de transport collectif plus performant et surtout plus compétitif par rapport au mode individuel que représente la voiture. Cette démarche constitue l'enjeu du projet.

Chiffres clés :

- **27 kms de linéaire à traiter**
- **14 kms de couloirs bus dont 10 nouveaux kms**
- **49 carrefours avec priorité**
- **54 stations desservies**
- **une offre de transport pouvant atteindre 4 minutes de fréquence sur le tronc commun**
- **Beaucoup plus de véhicules articulés**
- **3 P+R créés : PEM Bertin - Quartier Français - Marine**

La couverture de l'offre

- **68.000 habitants à moins de 500m**
- **53.000 emplois à moins de 500m**

Bilan :

- Une équipe dédiée au pilotage du projet a été créée
- Un marché d'AMO en communication et la concertation a été lancé fin d'accompagner le projet sur toute sa durée
- Des travaux de préfiguration seront réalisés fin 2025 – début 2026 :
 - Aménagement d'une bretelle d'accès au boulevard Sud au niveau chemin grand canal (1 M€)
 - Sur la route de la rivière des pluies, au droit du siège de la CINOR : Aménagement de la gare témoin Pierre Loti : (1 M€)

2.6 S'ORIENTER VERS UN DEVELOPPEMENT HUMAIN AMBITIEUX

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

- Faciliter l'accès à la culture, à l'éducation et à l'apprentissage
- Promouvoir l'égalité

Objectifs Développement Durable (ODD) :



PLAN EGALITE HOMME FEMME

La CINOR a lancé en 2023 son plan d'action 2023/2026 pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Le but de ce plan est d'assurer un traitement égalitaire aux femmes et aux hommes de la CINOR.

Continuant dans cette dynamique, La CINOR a saisi l'opportunité de l'obligation posée par la loi, pour poursuivre dans ces démarches en élaborant son plan d'action, avec des actions qui se veulent concrètes et opérationnelles.



Bilan :

Rapport Développement Durable 2025 préalable aux orientations budgétaires 2026

Pour l'année 2024, la Communauté Intercommunale Nord Réunion (CINOR) a obtenu un score global de 86/100, soit une progression de 18 points par rapport à l'année précédente.

LE RESEAU LECTURE PUBLIQUE

Pour permettre à tous d'accéder à une offre de lecture publique de qualité, la CINOR dispose au sein de son patrimoine d'une médiathèque (Médiathèque intercommunale Aimé Césaire à Sainte-Suzanne) et de 2 bibliothèques (Bibliothèques intercommunales Alain Lorraine et Alain Peters à Saint-Denis) dont la gestion se fait en régie.

Bilan :

- De nombreuses actions culturelles proposées :

- o Participation à la vie sociale et culturelle des quartiers, partenariat avec les associations pour l'accueil et le soutien aux actions et animations notamment sur les questions environnementales et de développement durable (ateliers recyclage et jardin...). La bibliothèque intercommunale Alain Lorraine s'est engagée dans une démarche de bibliothèque verte.

- o Dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, les actions de partenariat avec France Travail ont été amplifiées en 2024 avec l'accueil de plusieurs groupes pour des visites et présentation des collections à la médiathèque Aimé Césaire et à la bibliothèque Alain Peters.

- o Poursuite des actions en direction des publics en situation de handicaps par des partenariats avec les organismes d'accueil d'adultes et enfants souffrant de handicaps, les établissements hospitaliers.

- o Développement d'une offre autour du jeu vidéo dans les structures : depuis 2022, la médiathèque Aimé Césaire est équipée en consoles et jeux mis à la disposition des usagers. Plusieurs temps forts ont été programmés. En 2024, la bibliothèque Alain Peters a lancé des sessions de jeu vidéo et tournois.

- o Depuis 2023, le réseau de lecture publique a initié un programme d'ateliers d'écriture numérique permettant au public de participer à ce travail d'écriture sous la houlette d'un-e auteur-e sans contrainte de lieu.

- o Le réseau de lecture publique intercommunal a mené deux actions phare hors les murs en 2024 avec la mise en place et l'animation d'un espace bibliothèque lors du salon Geekali en août et en octobre lors du salon du livre de jeunesse de l'Océan Indien à la cité des Arts. Ces 2 événements, qui ont drainé environ 10 000 personnes chacun, ont permis aux équipements de faire connaître l'offre culturelle qu'ils proposent in situ et via le portail internet.

- Quelques chiffres :

En 2024, 4004 inscriptions/réinscriptions et 109 874 prêts ont été enregistrés dans les équipements intercommunaux de lecture publique. Depuis l'instauration de la carte unique en 2021, il suffit d'être inscrit dans une bibliothèque et médiathèque du territoire

pour avoir accès à toutes, sans nécessité de se réinscrire. Ce dispositif a eu une incidence sur le nombre des inscrits par établissement.

Le nombre d'inscrits et de prêts est en diminution d'environ 5 % par rapport à 2023.

N.B : La gestion des effectifs sur l'année 2024 a été tendue dans un contexte de congés longue maladie, notamment sur les bibliothèques Alain Lorraine et Alain Peters.

Focus Bibliothèque intercommunale du Chaudron : Afin de développer davantage son offre de lecture publique à destination de la population, la CINOR a engagé en 2019 les études pour la réalisation d'une nouvelle bibliothèque intercommunale au Chaudron à Saint-Denis. Le marché « Construction d'une bibliothèque Intercommunale au Chaudron » a été lancé le 1 er décembre 2022 avec une remise des offres fixée au 30 janvier 2023.



Cette opération fait l'objet d'un financement de l'Etat (dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques) à hauteur de 1 200 307,87 €, soit 70 % du coût initial des travaux qui a été révisé depuis pour un montant de 2 427 157,36 € HT. Les travaux ont démarré au second semestre 2023 en vue d'une mise en service début 2026.

Une attention particulière a été apportée à la qualité environnementale du projet, notamment en matière de performance énergétique, et à l'intégration des enjeux de développement durable, incluant des objectifs d'inclusion sociale dans un Quartier Prioritaire de la Ville.

LA CITE DES ARTS

Rapport Développement Durable 2025 préalable aux orientations budgétaires 2026

Ouverte en 2016, la Cité des Arts est un équipement pluridisciplinaire, d'une surface de 1,5 ha, accueillant tous les arts vivants (musique, danse, théâtre), arts plastiques et visuels (peinture, sculpture, vidéo) et littérature (écriture, lecture). Elle a vocation à rayonner sur le bassin Nord regroupant un quart de la population réunionnaise, sur toute la Réunion mais aussi à l'échelle nationale et internationale, dans un souci de désenclavement culturel de notre région.

Par délibération du 27 mai 2021, la CINOR a attribué le contrat de concession de service public pour l'exploitation de la Cité des arts à la SPL Territo'arts, dont elle est actionnaire majoritaire, pour une période de six ans du 1er juillet 2021 au 30 juin 2027.

Au regard des missions de service public dévolues au délégataire dans le cadre de l'exploitation du centre culturel et de son activité commerciale complémentaire de location d'espaces, les éléments suivants sont à noter :

- **Mission de soutien à la création artistique :**

L'accompagnement à la création artistique concerne des porteurs de projet réunionnais issus notamment de la musique, de la danse, du théâtre, du cirque, des arts plastiques et visuels.

Les artistes extérieurs à la Réunion, notamment ressortissants de la zone océan indien, peuvent être accueillis en résidence à la Cité des Arts à la condition d'une collaboration artistique locale ou d'un projet artistique en lien avec le territoire.

Au titre de cette mission, la Cité des Arts a accueilli et accompagné en résidence de création :

- 79 projets (dont 31 en musique, 27 en spectacle vivant, 12 en arts visuels) contre 72 projets en 2023 (dont 25 en musique, 22 en spectacle vivant, 25 en arts visuels,)
- 278 artistes accueillis en résidence en 2024 (dont 105 en musique, 150 en spectacle vivant et 23 artistes en arts visuels) contre 289 artistes accueillis en résidence en 2023.

A noter que dans l'appel à projet pour un accueil en résidence la Cité des Arts a reçu 164 candidatures toutes disciplines confondues (contre 147 l'année précédente).

En 2024, la mission de diffusion artistique s'est traduite à la Cité des Arts par :

- 124 opérations dont 38 en musique, 19 en Arts visuels, 49 en spectacle vivant et 18 autres opérations pluridisciplinaires contre 104 événements en 2023, dont 47 en musique, 44 en spectacle vivant et 10 en expositions).
- 49 696 spectateurs ont été comptabilisés en 2024 dont 14 539 spectateurs en musique, 9763 spectateurs en spectacle vivant, 10195 spectateurs en arts visuels et 15 199 spectateurs en opérations pluridisciplinaires contre 38708 spectateurs en 2023 soit une fréquentation en hausse de +22 % par rapport à 2023.

La programmation artistique qui avait trouvé un nouvel équilibre en 2023 s'est consolidée en 2024, marquée par une activité de diffusion renforcée, avec de bons résultats de fréquentation.

- **Mission de médiation culturelle et développement des publics :**

La mission de médiation culturelle vise à rendre accessible au plus grand nombre les œuvres artistiques, par des actions culturelles spécifiques conçues et mises en œuvre avec les artistes résidents, dans les murs de la Cité des Arts et hors les murs à l'échelle du territoire de la Communauté.

En 2024, cette mission a donné lieu à :

- 1389 heures représentant 8 133 bénéficiaires (contre 1397 heures pour 8002 personnes en 2023)

Il est observé un maintien du nombre d'actions de médiation culturelle et du nombre de bénéficiaires mais ces indicateurs restent à améliorer, le nombre d'heures d'actions culturelles réalisées hors les murs étant en majorité du au dispositif DEMOS (846 heures pour DEMOS et 245 heures pour les autres actions hors les murs) et 71 visites guidées (contre 83 visites guidées en 2022)

- **Activité complémentaire de location des espaces :**

- 46 événements (36 événements en 2023) ;
- 24 902 personnes (23 592 personnes en 2023)
- 323 groupes de musique dans les studios représentant 1065 heures de location (contre 254 groupes de musique dans les studios de répétition représentant 997 heures de locations en 2023)

Au titre des sujétions de service public mises à la charge du délégataire, la CINOR dispose d'un quota annuel de 5 journées de mise à disposition à titre gratuit d'une salle de la Cité des Arts en ordre de marche.

En 2024 il y a eu 5 mises à disposition gratuites dans le cadre de ce quota annuel, dont 1 annulée par les bénéficiaires



Fin 2024, le système innovant de stockage frigorifique latent, visant à développer l'autoconsommation et à réduire la facture énergétique de l'établissement, a été mis en service. Un bilan sera fourni fin 2025 pour évaluer sa performance.

L'ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE BEAUSEJOUR

Inaugurée en juin 2013, l'Ecole de musique intercommunale de Beauséjour propose aux habitants une offre d'enseignements musicaux sur différents instruments : violon, alto, guitare, piano, clarinette, flûte traversière, saxophone, trombone, trompette, violoncelle, clavier, chant, batterie, basse...

Bilan :

Depuis la mise en œuvre de son premier projet d'établissement en 2023-2024, l'École de Musique Intercommunale de Beauséjour (EMIB) connaît une dynamique remarquable, confirmant son rôle moteur dans la diffusion et la démocratisation de la pratique artistique sur le territoire de la CINOR.

La rentrée 2024-2025 marque une année d'exception, avec une progression des effectifs, une diversification des enseignements et un renforcement du rayonnement régional.

- **Un ancrage territorial et social fort**

L'EMIB accueille 424 élèves en 2024-2025 (+3 % par rapport à 2023-2024), auxquels s'ajoutent 60 résidents issus d'institutions partenaires (APAJH, IME, EPSMR), portant le total à 484 bénéficiaires.

Cette évolution traduit une politique d'ouverture réussie, notamment grâce à :

Rapport Développement Durable 2025 préalable aux orientations budgétaires 2026

- L'extension de l'accueil au samedi, permettant de toucher un public plus large et éloigné,
 - La création d'une classe d'éveil rythmique dès 5 ans, favorisant la sensibilisation précoce à la musique,
 - Une augmentation de 16 % des élèves âgés de 12 à 18 ans et de 9 % des adultes, témoignant de la fidélisation et de la diversification du public.
- Sur le plan social, la répartition par quotient familial montre un rééquilibrage vers les tranches modestes : la part des ménages les plus fragiles (< 5 500 €) est passée de 11 % à 18 %, confirmant la vocation inclusive de l'établissement.

- **Une offre artistique diversifiée et en expansion**

L'école propose un enseignement complet, structuré autour de deux grands départements :

- Musique classique (210 élèves) : piano, guitare, violon, violoncelle, instruments à vent et chant,
- Musiques réunionnaises et actuelles (171 élèves) : percussions traditionnelles, steelpan, jazz, MAO, musiques amplifiées.

L'ouverture récente d'un cours de percussions traditionnelles et brésiliennes (batucada) renforce la dimension locale et collective des pratiques. Cette approche favorise également la médiation avec les publics spécifiques, notamment au sein des structures médico-sociales.

- **Une école inclusive et citoyenne**

L'EMIB s'impose comme un acteur de l'inclusion culturelle et sociale, développant un projet de futur département "Musique, Santé et Inclusion", afin de structurer les partenariats avec les institutions médicoéducatives.

Ces initiatives contribuent directement à l'Objectif de Développement Durable n°10 (réduction des inégalités) et à l'ODD n°4 (éducation de qualité).

- **Une diffusion culturelle et partenariale renforcée**

Face à la capacité limitée de son auditorium, l'école a consolidé ses partenariats de diffusion extérieure (Préfecture, Cité des Arts, Nordev, Palaxa, Fanal, écoles du territoire...). Les projets artistiques menés en 2024-2025 témoignent d'une forte implication territoriale :

- Participations institutionnelles (Journées du patrimoine, Cérémonie de naturalisation, conférences Développement durable),
- Concerts et auditions publics (Jazz Club, Corde en fête, Concert ODDK, Concert au Palaxa, Fanal),
- Actions de sensibilisation dans les écoles (Bois Rouge) et au sein des établissements médico-sociaux.

Ces événements, majoritairement ouverts au grand public, font de l'EMIB un vecteur d'expression, de cohésion et de visibilité culturelle pour la CINOR.

LE STADE EN EAUX VIVES

Ouvert en 2013 à Sainte-Suzanne, le Stade en Eaux Vives Intercommunal (SEVI) participe à la promotion des activités sportives sur le territoire. Ses missions principales sont de contribuer à l'initiation des différents publics à la pratique du rafting et du canoë kayak et de permettre la pratique sportive en œuvrant avec les organisations de référence telles que le Comité Régional Réunionnais de Canoë Kayak et les associations de canoë kayak dont le plus grand club se trouve à Sainte-Suzanne.



Depuis le 1er avril 2021, la CINOR a repris la gestion de l'équipement en régie directe, avec 14 agents affectés à son exploitation, autour d'un projet sportif et touristique redéfini et d'une grille tarifaire actualisée en 2023.

- **Un pôle d'excellence sportive reconnu**

Labellisé Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et Terre de Jeux 2024, le SEVI a accueilli en 2024 :

- des clubs sportifs, pôles espoirs et délégations nationales et internationales pour l'entraînement et la compétition ;
- la compétition internationale "Run Slalom" en février 2024 ;
- et la Flamme Olympique, événement historique qui a positionné le site comme un symbole de rayonnement sportif et territorial.

Ce label national a renforcé la visibilité du territoire et généré des retombées économiques locales significatives (hébergement, restauration, services, logistique).

- **Un outil d'éducation et d'inclusion par le sport**

Avec 19 550 usagers accueillis en 2024 (+9 % par rapport à 2023), le SEVI confirme sa vocation de sport pour tous :

- 39 % de scolaires sensibilisés à la pratique du canoë-kayak et à la protection du milieu aquatique,
- une ouverture au grand public, associations et structures d'insertion, favorisant la cohésion sociale et l'accès à une pratique de plein air inclusive.

Cette approche pédagogique et participative contribue à la formation citoyenne et environnementale de la jeunesse du territoire.

- **Des investissements pour un équipement durable et attractif**

Depuis 2021, la CINOR a engagé une série d'investissements structurants visant à fiabiliser et moderniser le site :

- Pompes à haut rendement cofinancées par la Région pour garantir la continuité d'exploitation (12 m³/s de débit) ;
- Rehausse et sécurisation des berges, gradins végétalisés et cheminements accessibles PMR ;
- Création d'espaces d'accueil touristiques (snack, kiosques, stationnements bus) et rénovation de la signalétique bilingue ;
- Acquisition de nouveaux équipements sportifs (rafts, kayaks, paddles, matériel de musculation) pour diversifier les activités.

Ces aménagements renforcent la résilience technique du site et son intégration paysagère dans le Bocage.

Vers une offre touristique écoresponsable

Au-delà de la pratique sportive, le SEVI devient un levier de développement touristique durable :

- Diversification des activités vers les eaux calmes et la rivière naturelle,
- Démocratisation du loisir nautique pour les familles et visiteurs,
- Valorisation du patrimoine naturel du Bocage par des événements ouverts au public (portes ouvertes, initiations, partenariats associatifs).

3 CONDUIRE UNE POLITIQUE DE TRANSITION ECOLOGIQUE

3.1 MISER SUR LE TOUT RENOUVELABLE LOCAL EN MATIERE D'ENERGIE

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

- Limiter l'impact des changements climatiques
- Sortir de la dépendance aux énergies fossiles

Objectifs Développement Durable (ODD) :



LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat Air Energie Territorial, ou PCAET, est une démarche de planification à la fois stratégique et opérationnelle pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et du changement climatique. Elaboré et piloté par la CINOR et ses partenaires, il s'applique à l'ensemble du territoire avec pour objectifs de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les émissions de polluants atmosphériques, réduire les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables.



Bilan : Le révision du Plan Climat Air Energie Territorial de la CINOR est prévue pour l'année 2025-2026. Il sera question de réévaluer la stratégie et le plan d'action pour 6 ans dans

Rapport Développement Durable 2025 préalable aux orientations budgétaires 2026

l'atténuation des gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique pour la période 2026-2031.

LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE DU PATRIMOINE DE LA CINOR (SITES EN REGIE)

La CINOR réalise annuellement un bilan de ses consommations avec EDF en vue d'optimiser les contrats et de conduire des travaux de réduction de consommation d'énergie.

Bâtiment	Conso 2019 (kWh)	Conso 2024 (kWh)	Réduction (kWh)	Evolution 2024/2019
Bibliothèque la Source	68 788	46639	- 22 149	-32,20%
Bibliothèque Moufia	81 530	60287	- 21 243	-26,06%
Bâtiment C	94 126	49362	- 44 764	-47,56%
Cimetière	81 871	116724	- 34 853	42,57%
Ecole de musique de Beauséjour	187 376	171142	- 16 234	-8,66%
Médiathèque Ste Suzanne	254 690	230130	- 24 560	-9,64%
Siège bâtiment A et B	716 753	495990	- 220 763	-30,80%
Stade en eau vive	873 307	1 078 380	- 205 073	23,48%
KUB	-	235352	- 235 352	#DIV/0!
TOTAL	2 358 441,00	2 484 006,00	125 565,00	5,32%

Bilan :

- Au cas par cas on constate une diminution de la consommation pour l'ensemble des sites (exceptés pour le cimetière intercommunal de Bois rouge et le stade en eau vive). Allant de -47% pour le bâtiment C à -9% pour l'école de musique de Beauséjour.
- Néanmoins, on constate que l'augmentation des consommations du SEVI du à la période olympique en 2024, impacte le pourcentage global des consommations de la CINOR.
- Divers travaux ont été réalisés par la direction Maitrise d'Ouvrage pour réduire les consommations d'énergie sur l'ensemble des sites en 2025/2026 (relamping, remplacement de climatisation, installation photovoltaïque...)

LA PRODUCTION D'ENERGIE VERTE DU PATRIMOINE DE LA CINOR

La CINOR poursuit ses actions en matière de transition énergétique notamment en équipant son patrimoine en production d'énergie verte.



Bilan :

Sites	Année de mise en service	Exploitant	Puissance installée (kWc)	Production estimé (kWh/an)
Siège - Centrale PV	2008	CINOR	18	30 346
Siège - Recharge solaire VE	2018	CINOR	8	13 744
Nordev	2020	Total Energies	1 356	1 800 000
Cité des Arts	2023	CINOR	202	297 000
Ressourcerie de La Mare	2023	Corsica Sole	278	466 512
Le KUB	2024	CINOR	70	98 280
Recyclerie de Bagatelle	2024	CINOR	37	59 981
Ecole de musique de Beauséjour	2025	CINOR	37	62 795
Médiathèque de Ste Suzanne	2025	CINOR	43	71 247
Total			2 049	2 837 110

En 2025, une puissance de 2049 kWc installée contre 1969 kWc en 2024 grâce à la mise en service de la centrale photovoltaïque de l'école de musique de Beauséjour et de la médiathèque intercommunale Aimé Césaire.

D'autres sites en cours de construction ou d'étude comprendront de la production d'énergie pour 2026 (Médiathèque Intercommunale Princess Niama, Bibliothèque Alain Lorraine, bibliothèque Alain Peters...).

LA RECHARGE POUR VEHICULE ELECTRIQUE



La CINOR a mis en service en septembre 2025, 6 bornes de recharge pour véhicule électrique (12 points de charge) sur le patrimoine CINOR afin que le grand public puisse recharger leur véhicule électrique.

L'ensemble des bornes sont reliés à une production d'énergie verte se trouvant sur le bâtiment CINOR à proximité.

La tarification est la suivante : 0,025cts/kWh + 0,02cts/min (tarif Freshmile).

Bilan le 16/10 (après 1 mois et demi de fonctionnement) :

Site	Nombre de borne	Puissance	Chiffres d'affaires	Energie vendu	Consommation de carburant évitée
Parking public KUB	2 (4 points de charge)	4x 7,4 kW	95,8 €	165,3 kWh	66 litres
Parking public Ecole de musique intercommunal de Beauséjour	2 (4 points de charge)	4x 7,4 kW	221,68 €	468,40 kWh	189 litres
Parking public médiathèque intercommunale Aimé Césaire	2 (4 points de charge)	4x 7,4 kW			
Total	6 (12 points de charge)	12 x 7,4 kW	317,47 €	633,7 kWh	255 litres

D'autres sites sont en travaux pour une mise en service en 2025 : parking intérieur KUB, parking téléphérique (Bancoul et Bois de Nèfles), médiathèque intercommunale princesse Niama.

De même des études ont démarrés pour équiper la bibliothèque intercommunale Alain Lorraine, la bibliothèque intercommunale Alain Peters et la recyclerie de Bagatelle.

ETUDE DE POTENTIEL EN ENERGIE RENOUVELABLE

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial la CINOR lance l'action 1.1 du PCAET « Réaliser une étude de potentiel en énergie renouvelable sur le territoire ». La CINOR souhaite à travers cette étude déterminer le gisement mobilisable en énergies renouvelables locales sur le territoire de la CINOR tout en analysant la faisabilité technico-économique de développement. Les filières ciblées par l'étude sont les suivantes :

- Solaire photovoltaïque
- Solaire thermique
- Biomasse énergie (méthanisation et valorisation thermochimique de la biomasse)
- Valorisation énergétique des biodéchets
- Eolien (y compris petit éolien)
- Petite hydroélectricité sur réseaux (AEP, EU, irrigation)



Bilan :

Les principaux enseignements de cette étude sont les suivantes pour mener à bien une politique en matière d'énergie renouvelable :

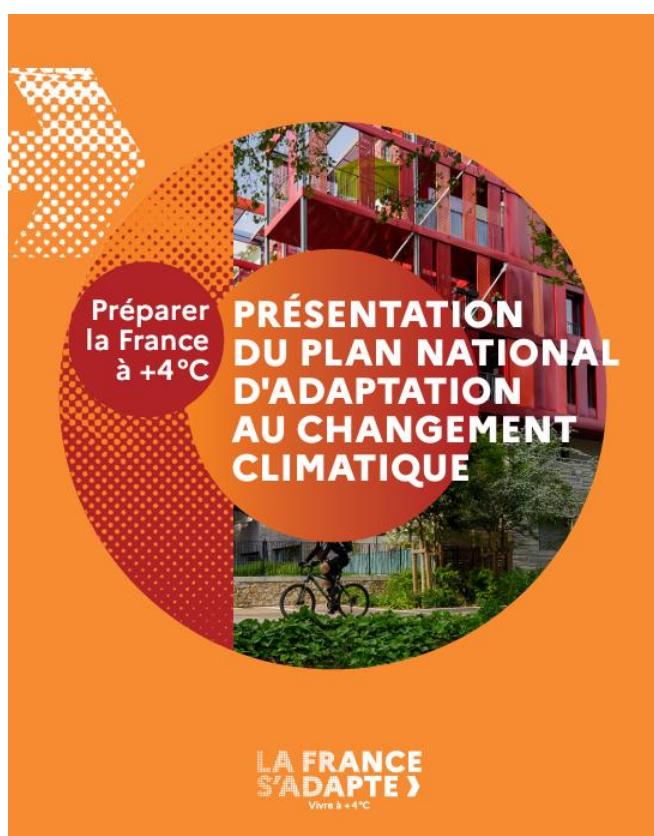
- Renforcement des moyens de la direction Développement Durable sur la thématique énergie
- Déploiement massif du solaire photovoltaïque sur toitures publiques
- Développement de la méthanisation des biodéchets locaux
- Structuration d'une filière de valorisation de la biomasse bois-énergie
- Déploiement de réseaux de froid (SWAC)

- Mobilisation de la petite hydroélectricité sur les réseaux d'eau existants

ETUDE D'IMPACT CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre du PCAET de la CINOR, l'action 4.1 : « Mener une étude prospective sur l'impact du changement climatique pour le territoire de la CINOR » prévoit d'analyser les impacts du changement climatique sur le territoire et de définir des préconisations pour l'adaptation du territoire.

La CINOR fait partie des 100 territoires sélectionnés dans le cadre du plan national d'adaptation au changement climatique. L'étude et le plan d'action seront réalisés par le CEREMA.



Bilan :

- 3 séminaires réalisées (2 avec les acteurs du territoire et 1 avec l'équipe de direction CINOR)
- 1 stand de concertation lors de la 4^{ème} édition d'Ambition Planète
- Le diagnostic territorial sera diffusé fin octobre 2025
- La prochaine est la définition de la stratégie territoriale afin de prioriser les futures actions

3.2 PRESERVER NOTRE EAU COMME UNE RESSOURCE PRECIEUSE

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

- Développer une approche globale de la gestion de nos ressources en eau et renforcer sa qualité

Objectifs Développement Durable (ODD) :



LE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU (SAGE) ET PREMIERES DEMARCHEES DE PROTECTION DES CAPTAGES PRIORITAIRES

La CINOR, dans le cadre du programme politique de l'actuelle mandature, a souhaité la réalisation d'un SAGE (Schéma D'Aménagement et de Gestion des Eaux) répondant à une obligation réglementaire et, dans le même temps, assurant le lien de cohésion sur le territoire, entre l'aménagement des espaces, la gestion des eaux (potable, usées, pluviales,...), la protection de la ressource et de la biodiversité, ainsi que la relation à l'usager.

Le futur projet de SAGE Nord aura à s'inscrire tout naturellement comme un document indispensable pour assurer :

- Une meilleure programmation et gestion de la politique de l'eau, à travers notamment l'examen des thématiques suivantes : assurer le service public nécessaire à la population, gérer et protéger la ressource dans le respect des milieux aquatiques et des usages, lutter contre les pollutions, réduire les risques d'inondations, établir un financement juste et équilibré de la politique de l'eau, restaurer et gérer les milieux aquatiques, mettre en place une gouvernance et faciliter l'information à l'eau.
- La coordination des actions à mener au regard des orientations envisagées en matière d'aménagement urbain et de développement économique et touristique
- La protection de la biodiversité en lien avec les milieux aquatiques concernés (zone littorale, rivières, ...)
- Les actions de prévention et de lutte contre le réchauffement climatique.

Notre collectivité a fait savoir aux services de l'Etat son positionnement en tant que structure porteuse afin d'accompagner la réalisation d'un SAGE Nord.

Les échanges ont conduit à la définition d'un projet de périmètre et de composition du Comité Local de l'Eau (CLE) Nord. La définition de ces 2 éléments, après une consultation menée par les services de l'Etat, doit faire l'objet d'arrêtés préfectoraux.

En 2026, selon le calendrier d'établissement de ces 2 arrêtés, le lancement d'une consultation en vue de recruter un prestataire pour assister la collectivité dans la conduite d'une première phase de diagnostic sera mené. La ligne de crédits de paiement associés, de l'ordre de 100 K €, sera à inscrire au sein du budget général de la collectivité.

SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La CINOR a contracté des Contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour chacun des communes membres du territoire. Chaque année un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) est établi.

Bilan :

En 2024, les chiffres sont les suivants :

	Saint Denis	Sainte Marie	Sainte Suzanne
Délégataire	DIONEO	CISE	RUNEO
Abonnés	79 190	15 881	10 392
Prix du service	1,57 €/m ³	1,74 €/m ³	1,51 €/m ³
Recette perçue par la collectivité	6 384 753 €	1 698 700 €	905 823 €
Rendement	70,4%	64,6%	85,9 %

Les principaux dossiers et travaux :

- **Optimisation et sécurisation des ressources en eau existantes**

Une grande partie des points d'eau du territoire de la CINOR fait l'objet d'une attention particulière en matière de sécurisation du volume prélevable. De nombreux projets sont en cours afin de pérenniser, optimiser et régulariser administrativement les points de prélèvements en eau. L'instrumentation de ces points de prélèvements est peu présente sur les ouvrages existants mais indispensable pour respecter les débits réservés instaurés dans les arrêtés de prélèvements.

- **Amélioration de la qualité de traitement**

Bien que les eaux distribuées soit d'une manière générale de bonne qualité, les épisodes pluvieux importants rendent temporairement délicats le traitement des eaux de certains captages.

La création ou la réhabilitation d'usines de traitement d'eau potable (UTEP) est une des priorités fortes de la collectivité pour desservir en eau de qualité aux abonnés de façon ininterrompue tout au long de l'année.

- **Amélioration du rendement de réseau d'eau potable**

L'amélioration des performances hydrauliques constitue un enjeu à la fois financier et environnemental sur le territoire. Dans un contexte de pression sur la ressource en eau et de coûts de production et d'adduction en hausse, il s'agit de réduire au maximum les pertes en eau afin de réduire les prélèvements dans le milieu naturel et de maîtriser les coûts liés à la production et à l'acheminement de l'eau vers les abonnés (réactifs et électricité notamment).

- **Gestion des crises et sécurisation des réseaux**

Face à la croissance des besoins en eau et cas de crise (panne sur un pompage, pollution accidentelle d'une ressource en eau, etc.), il convient de pouvoir desservir en eau potable les abonnés du secteur touché par cette problématique. Ainsi, il est nécessaire de procéder à la mise en place d'une procédure de gestion des crises qui passe par la création d'interconnexion entre les différents secteurs de distribution ou encore le déploiement de groupe électrogène.

- **Accompagner financièrement par des mesures incitatives les foyers de la CINOR**

La CINOR et les délégataires s'attacheront à sensibiliser les abonnés sur le suivi et la maîtrise de leurs consommations et à les accompagner sur la lecture de leur facture d'eau.

Lorsque des abonnés en situation de précarité rencontrent des difficultés de paiement des factures, le délégataire est tenu de les faire bénéficier d'assistance en vigueur dans les collectivités (CCAS) en lien avec le dispositif de Fonds de Solidarité Logement.

La CINOR va poursuivre le déploiement de récupérateurs d'eau de pluie aux abonnés.

- **Finaliser le schéma directeur eau potable intercommunal**

L'évolution démographique et l'avancement des programmes de travaux issus des schémas directeurs a rendu indispensable la création d'un nouvel outil de programmation et de gestion à l'échelle intercommunale. Le schéma directeur intercommunal eau potable se décline en 3 phases :

- Phase I : Etat des lieux et diagnostic de la situation actuelle ;
- Phase II : Définition des besoins futurs, élaboration des scénarii et choix ;
- Phase III : Élaboration du SDAEP comprenant un programme de travaux détaillé.

La phase 2 s'est achevée en 2025 et la phase III sera finalisée 2026.

- **Mise en œuvre du diagnostic territorial pour l'amélioration de l'accès à l'eau pour tous**

La directive européenne consacre la question de l'accès à l'eau pour tous, en réponse à l'initiative citoyenne européenne, en donnant aux intercommunalités l'obligation de prendre des mesures nécessaires pour améliorer ou préserver l'accès de toute personne à l'eau destinée à la consommation humaine. Pour cela, la CINOR devra identifier sur son territoire les personnes n'ayant pas accès, ou ayant un accès insuffisant, à l'eau potable ainsi que les raisons expliquant cette situation. Ce diagnostic territorial devra porter sur l'intégralité de la population présente sur les territoires. Il devra être réalisé en 2026.

- **Focus sur le déploiement de la télérelève :**

La CINOR via ses délégataires a commencé en 2023 a déployé la télérelève de tout le parc compteur sur son territoire. Le déploiement qui s'effectue au fil de l'eau va s'achever en 2026.

La télérelève permet de remonter un index par jour et par abonné. Cette donnée de consommation réelle quotidienne permet de fiabiliser les données d'exploitation et de proposer de nouveaux services aux abonnés afin, entre autres, de les accompagner dans la maîtrise de leur consommation.

LES CHANTIERS PHARES DE 2026 :

- **Démarrage des travaux pour la réhabilitation de l'usine d'eau potable de Bellepierre**

La station de traitement de Bellepierre, construite dans les années 60, joue un rôle essentiel en tant que source majeure d'alimentation en eau potable pour la commune de Saint-Denis, représentant 48% de son approvisionnement. Cependant, en raison de son âge avancé, l'usine présente des signes de vétusté.

Dans ce cadre, la CINOR prévoit la réhabilitation de l'usine d'eau potable de Bellepierre afin de garantir à sa population une quantité et une qualité d'eau potable en accord avec leurs attentes.

- **Démarrage des travaux pour la construction de l'Unité de Traitement de l'Eau Potable du Secteur Technopole**

Les ressources souterraines actuelles (Forage ZEC, Puits ZEC et Puits du Chaudron) qui assurent 30% de la production totale de la commune de Saint Denis ne garantissent plus une qualité d'eau conforme lors de fortes précipitations, en raison de leur proximité avec les zones urbaines.

La mise en place de cette nouvelle usine garantira la distribution d'une eau de qualité à près de 25 000 abonnés de la commune de Saint Denis. Cela permettra de répondre aux exigences réglementaires en matière de santé publique et d'assurer le bien-être des habitants de Moufia et de Sainte Clotilde.

- **Poursuite des études de conceptions pour les travaux de réhabilitation des captages de Bois de Nèfles et de Saint-François.**

Les travaux de réhabilitation des captages de Bois de Nèfles et de Saint-François sont indispensables pour sécuriser les prélèvements d'eau et mettre en conformité ces ouvrages vis-à-vis de la réglementation environnementale et sanitaire.

- **Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable.**

Dans le cadre du programme 2026 de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable de la CINOR, 8.5 km de réseau seront renouvelés sur les communes de Saint-Denis, de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne. Le montant global de l'opération est de 7 M€.

- **Réalisation des travaux de clôture des réservoirs de Sainte-Marie**

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

La CINOR a contracté :

- Deux contrats de Délégation de Service Public (DSP) concession de travaux et de service public pour l'épuration des eaux usées et de traitement des boues des stations d'épurations (Grand Prado et 3 Frères)
- Un contrat de Délégation de Service Public (DSP) concession par affermage gestion des réseaux d'assainissement collectif de la CINOR.

Chaque année un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) est établi.



Bilan : En 2024, les chiffres sont les suivants : 86 354 abonnés et 10 815 931 m³.

	Saint Denis	Sainte Marie	Sainte Suzanne
Délégataire réseau	CISE Réunion		
Station d'épuration associée	Grand Prado – 170 000 équivalent-habitant		Trois-Frères – 25 000 équivalents habitants
Abonnés	68 310	10 649	7 395
Volume traité	9 700 087 m3		1 115 844 m3
Prix du service	1,84 €/m3	1,84 €/m3	2,07 €/m3

GESTION MILIEU AQUATIQUE ET PROTECTION INONDATION (GEMAPI)

La compétence GEMAPI est directement liée aux conditions météorologiques impactant la Réunion, et de fait le territoire de la CINOR. Comme cela a été le cas lors du passage du cyclone Garance le 28 février 2025 avec les terribles conséquences des crues morphogènes sur les rivières et ravines du territoire : embâcles au niveau des ouvrage d'art, défluviation des ravines (Montplaisir, La Source, Butor aval), engravement du système d'endiguement du Butor depuis ses affluents (les ravines La Source, Kha Kha et Montplaisir) jusqu'à l'embouchure, érosion de berges importantes mettant parfois en péril des habitations (rivière Saint-Denis, ravine du Butor et ses affluents, ravine du Chaudron, rivière des Pluies, ravine Charpentier, Grande rivière Saint Jean) ...

L'engravement des systèmes d'endiguement et la présence de volume de matériaux générés par des météores dans les ravines hors des systèmes d'endiguement qui sont potentiellement mobilisables en cas de survenue de prochaines crues font peser sur la CINOR et l'Etat de lourdes responsabilités vis-à-vis des populations.

En tant que gestionnaire, hors événements, la CINOR a l'obligation de s'assurer de la fiabilité et de la viabilité des ouvrages en gestion via des actions préventives et correctives. En période de crise, face à une problématique de sécurité civile, la CINOR peut être amenée avec le concours de ses partenaires (Communes, Etat, Région, Département...) à agir de manière collective avec des impacts financiers significatifs sur les budgets à venir.

APRÈS GARANCE : LA CINOR EN ACTION !



Bilan :

C'est dans ce contexte qu'ont été définies les orientations budgétaires de la compétence GEMAPI pour l'année 2026 :

Entretien et protection des milieux aquatiques

- Enlèvement des plantes aquatiques
- Entretien de la végétation au droit des ouvrages
- Gestion des cordons dunaires
- Désensablement des exutoires d'eaux pluviales
- Appui financier pour des actions portées par des acteurs du milieu aquatique tel que la fédération de pêche

Surveillance générale

- Visite technique approfondie
- Télésurveillance
- Suivi topographique (ouvrages, cours d'eau et trait de côte)
- Suivi environnemental

Obligations réglementaires

- Définition des systèmes d'endiguement pertinents hydrauliquement cohérents en vue de la protection de zones inondables identifiées à enjeu économique et humain important
- Demandes d'autorisation pour les ouvrages de protection de classe B et C

- Etudes complémentaires telles que l'information préventive (mise en œuvre de repère de crue), les conventions avec divers partenaires tels que le CEREMA, le Parc National, la SEOR, les services de l'Etat (BRGM...)
- Volet submersion marine entamé en 2025, via la définition d'une stratégie de gestion intégrée du trait de côte qui devra se poursuivre sur l'année 2026 par la Communauté, notamment pour les ouvrages de défense contre la mer en enrochements déployés sur le littoral du territoire de la CINOR via une concession d'utilisation du domaine public maritime et d'autres actions spécifiques au milieu.

Définition de stratégies de prévention contre les inondations au travers des 2 PAPI : Saint-André/Sainte-Suzanne et Saint-Denis/Sainte-Marie.

- Continuité écologique de la Rivière Saint-Denis
- Etudes de conception et de protection des berges de la rivière des pluies
- Gestion de la fosse à matériaux de Patates à Durand
- Reconnexion des méandres du Bocage

Etudes et travaux complémentaires

- Gros entretiens sur les ouvrages tel que la sécurisation des ouvrages du Chaudron, digue du village Desprez, bande littorale
- Réparations diverses
- Mise en conformité des gabions de la rivière des Pluies

Focus filet anti-pollution marine :



En 2024, 4 filets sont exploités sur le territoire CINOR : 850,6 kg de déchets collectés dont 86,5 kg de plastique.

En 2025, 2 nouveaux filets ont été installés sur la ravine Charpentier à Sainte Marie.

3.3 REORGANISER LA POLITIQUE DES DECHETS EN FAVORISANT UNE GESTION GLOBALE

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

Rapport Développement Durable 2025 préalable aux orientations budgétaires 2026

- Améliorer et optimiser la collecte
- Renforcer le traitement, le recyclage et le réemploi des déchets

Objectifs Développement Durable (ODD) :



LE PLAN LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (PLPDMA)

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la CINOR (2022-2028) constitue la feuille de route intercommunale pour réduire à la source la production de déchets, améliorer leur tri et encourager leur valorisation sur le territoire du Nord de La Réunion. Élaboré en cohérence avec le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), il fixe des objectifs ambitieux en matière de prévention, de réemploi, de réparation et de recyclage, tout en mobilisant les acteurs publics, associatifs et économiques autour d'une logique d'économie circulaire.

Il est composé de 6 axes stratégiques et déclinés en 27 actions opérationnelles.



Bilan :

Action	Description synthétique	Dates
--------	-------------------------	-------

ZAC Foucherolles – Opération de collecte de déchets professionnels	Organisation d'un évènement de 2 jours de collecte des déchets professionnels sur la ZAC Foucherolles, en partenariat avec le SCIR et la CCIR , visant à encourager la gestion responsable des déchets d'entreprises.	25 et 26 juin 2025
Appel à projets « Lekol Zéro Gaspi »	Participation de 2 écoles du territoire (École des Topazes – Saint-Denis, École de Bois Rouge – Sainte-Marie) à l'appel à projets régional sur la réduction du gaspillage alimentaire.	2025
Mission d'assistance “Lekol Zéro Gaspi”	Accompagnement technique et pédagogique des établissements scolaires engagés dans la démarche « Zéro Gaspi ».	Octobre 2025 → juin 2026
Étude sur la revalorisation de la pratique du VRAC	Mission d'analyse et de concertation visant à favoriser la vente en vrac du côté des producteurs et distributeurs du territoire de la CINOR.	Octobre → novembre 2025
Prestation de broyage à domicile	Service de broyage des végétaux de jardins résidentiels au domicile des habitants de maisons individuelles.	Notifié le 23 juillet 2025

SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Dans le cadre de sa compétence collecte des déchets, la CINOR réalise un rapport annuel sur le service public de prévention et gestion des déchets.



Le bilan pour l'année 2024 est le suivant :

- 644,57 kg par habitant soit (+1,49% par rapport à 2023)
- 139 606 tonnes collectées soit +5,12% par rapport à 2023

- 228€/hab (+0,9%) et 364€/tonne (-3%)



SERVICE PUBLIC DE TRAITEMENT DES DECHETS

Le SYDNE, Syndicat de Traitement des Déchets du Nord et de l'Est de La Réunion, est un syndicat mixte ouvert. Il a pour objet le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés sur le bassin Nord et Est de La Réunion. La superficie de l'ordre de 102 713 hectares. Crée par arrêté préfectoral n°5367/SG-DRTCV-1 du 24 décembre 2014, il regroupe, 2 structures intercommunales (communautés d'agglomération) la CINOR et la CIREST soit 9 communes pour une population totale de 341 326 habitants (Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André, Salazie, Bras-Panon, Saint-Benoît, La Plaine des Palmistes et Sainte-Rose) et la Région. Ainsi, la « compétence traitement » comprend :

- Le tri,
- La valorisation matière des matériaux recyclables,
- La valorisation organique,
- La valorisation énergétique,
- L'enfouissement.

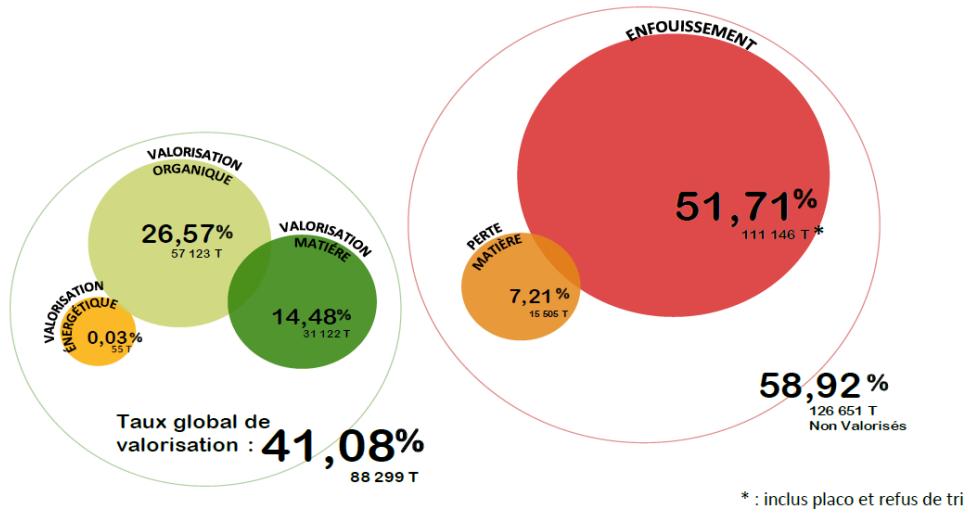


Le bilan pour l'année 2024 est le suivant :

- 214 950 tonnes de déchets traités soit +5% par rapport à 2023
- 629,8 kg/hbt/an

- 63% enfouis et 37% valorisés soit +5,71% par rapport à 2022 et +12,12% par rapport à 2021

E- PERFORMANCES DU TRAITEMENT DES DÉCHETS EN 2024



Le taux de valorisation a augmenté de 4% en 2024, il est passé de 37% en 2023 à 41% en 2024.

Focus Combustible Solide de Récupération :

Durant l'année 2024, le centre INOVEST a poursuivi l'optimisation de ses process industriels, avec pour objectif une meilleure productivité, notamment en matière de production de Combustible Solide de Récupération (CSR). Ces efforts ont porté leurs fruits : la part de déchets transformés en CSR a significativement progressé, atteignant 43 % en 2024, contre 25 % en 2023.

Ce CSR est destiné à être valorisé énergétiquement dans la future chaudière biomasse d'ALBOMA Bois Rouge, dont la mise en service est prévue d'ici fin 2026.

3.4 MUTLIPLIER LES ACTIONS DE PREVENTION ET SENSIBILISATION

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

- Sensibiliser et informer la population sur les gestes et actions à conduire
- Promouvoir l'éco-citoyenneté

Objectifs Développement Durable (ODD) :



PREVENTION : LA BRIGADE DE POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

La CINOR dispose depuis juillet 2019 d'une brigade police de l'environnement. Lors de leur intervention la brigade sensibilise les administrés tout en leur faisant résorber leur infraction (déchets, verts, encombrants ou poubelles). La brigade participe également à des sensibilisations ciblées dans les quartiers ou les immeubles disposant d'un fort taux d'actes d'incivilités.



Bilan : En 2024, 94 dépôts résorbés par l'auteur, 65 procès-verbaux et 261 avis de passage et 6 actions de sensibilisation grand public.

- Saint Denis :
 - 55 dépôts ont été résorbés par l'auteur
 - 56 procès-verbaux réalisés et 142 avis de passage
- Sainte Marie :
 - 20 dépôts résorbés par l'auteur
 - 9 procès-verbaux
 - 74 avis de passage
- Sainte Suzanne :
 - 19 dépôts résorbés par l'auteur
 - 0 procès-verbaux
 - 45 avis de passages

LA SENSIBILISATION GRAND PUBLIC

Tout au long de l'année la CINOR a participé à divers évènements grand public afin de sensibiliser le grand public.



Bilan :

Rapport Développement Durable 2025 préalable aux orientations budgétaires 2026

Evènement	Organisateur	Date	Thématique abordée
Inauguration Recyclerie de Bagatelle	CINOR	17 mai 2025	Economie circulaire, réemploi, réparation...
Salon de la Maison	NORDEV	Mai 2025	Eau et assainissement ; tri des déchets
Journée RSE à l'IAE	GREEN	27 mai 2025	Transition écologique
Inauguration Port Intercommunal MAPERINE	CINOR	13 septembre 2025	Biodiversité marine

LA SENSIBILISATION SCOLAIRE

Depuis 2019, la CINOR a lancé des actions de sensibilisation dans l'ensemble des écoles primaires du territoire. Un mail est envoyé aux directeurs des écoles pour s'inscrire sur une plateforme en ligne afin de bénéficier d'une intervention pédagogique via le lien suivant : <https://demarches.mesdemarches.cinor.org/>. Les thématiques abordées sont les suivantes :

Thématique	Intervenant	Niveau
Air - Qualité et Pollution	ATMO REUNION	CM1 au CM2
Déchets	Les Petits Débrouillards	CE2 au CM2
Economie Circulaire		CM1 au CM2
Mobilité durable		CM1 au CM2
Energie		CE2 au CM2
Réchauffement Climatique		CE1 au CM2
Biodiversité	Colibiris 974 BIOMA et EKOPEI	CE2 au CM2



Bilan :

- Plus de 7 000 élèves sensibilisés par an
- Budget d'environ 100 000€/an
- En 2025, en plus de visites sur la station d'épuration du Grand Prado et les Jardins Familiaux du Chaudron il est proposé de visiter l'arboretum de la SREPEN ou la forêt de Beaumont avec la SREPEN.

4 CONSTRUIRE AVEC L'ENSEMBLE DES FORCES VIVES DU TERRITOIRE

4.1 REMOBLISER LES COMPETENCES INTERNES

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

- Valoriser et mobiliser le potentiel humains et les énergies
- Accompagner, écouter et former

4.2 DEVELOPPER LA PARTICIPATION CITOYENNE

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

- Rapprocher les citoyens de l'action intercommunale
- Ecouter et s'enrichir des savoirs d'usages

Objectifs Développement Durable (ODD) :



LA CONCERTATION CITOYENNE

Les projets de la CINOR sont pour certains soumis réglementairement à la concertation

Bilan :

Projet	Objet	Date de concertation
Aménagement de la bande littorale nord de Saint Denis	Projet situé entre la Pointe des Jardins et la Rivière des pluies sur un linéaire de 7km	20 octobre au 19 décembre 2025 Présence à AMBITION PLANÈTE 5 et 6 novembre 2025

5 ETRE AMBITIEUX, INNOVANT ET TRANSPARENT

5.1 INFORMER ET PARTAGER AVEC LES HABITANTS

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

- Être plus proche du citoyen
- Se réinventer pour maximiser les impacts

Objectifs Développement Durable (ODD) :



GESTION RELATION CITOYEN

La CINOR facilite l'accès aux démarches des citoyens à travers un portail citoyen e-services. Les citoyens peuvent aussi faire la demande d'un bac poubelle, qu'accéder aux services de la lecture publique, renouveler la carte de transport urbaine Citalis ou alors demander une intervention pédagogique sur les thématiques du développement durable (réservé aux directeurs d'école).

Les services sont disponibles sur le site <https://mesdemarches.cinor.org/>

Suivi de votre demande
Un code de suivi peut être associé à vos demandes, il facilite vos échanges avec les services.
Pour retrouver une demande disposant d'un code de suivi, indiquez ce dernier ci-dessous :
ex.: CNPHNTFB
VALIDER

Pour facilier vos démarches et éviter de renseigner vos informations, créez votre compte usager. Vous pourrez aussi vous identifier avec votre

Bilan: 4 thématiques disponibles (Environnement et Cadre de vie, Développement Durable, Culture et Loisirs, Transport et Mobilité)

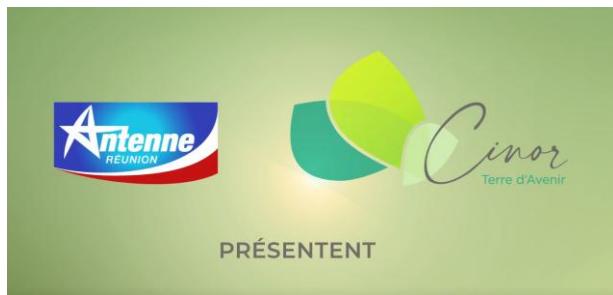
COMMUNICATION NUMERIQUE

La CINOR communique avec ses administrés à travers différents canaux.

Bilan:

Canal	Accès	Cible	Nombre d'abonnés
Tiktok	https://www.tiktok.com/@lacinor	Tout public	313
Instagram	https://www.instagram.com/la_cinor	Tout public	1255
Youtube	https://www.youtube.com/channel/UCuWTFgKeloZfTTjLrmQVkfw	Tout public	9450
LinkedIn	https://www.linkedin.com/company/la-cinor/	Professionnel	6000
X (ex Twitter)	https://twitter.com/La_Cinor	Tout public	120
Facebook	https://www.facebook.com/lacinor	Tout public	11 300
Site internet	https://www.cinor.re/	Tout public	338 000 visites pour 118 000 visiteurs uniques
Intranet	http://nout.cinor.re/	Agents CINOR	

Focus CINOR Terre d'Avenir :



Depuis septembre 2024, la CINOR collabore avec la chaîne de télévision Antenne Réunion pour mettre en lumière les projets et initiatives de la collectivité et du territoire. L'émission est présentée par Dana Virin et nous emmène à Sainte-Suzanne, Sainte-Marie et Saint-Denis. Aménagement, mobilités, activités, culture, on y découvre les territoires de la Cinor sous tous les aspects. Retrouvez Cinor, Terre d'Avenir, chaque 4ème lundi du mois à 18h40 sur Antenne Réunion.



5.2 COOPERER AVEC NOS VOISINS POUR PROGRESSER ENSEMBLE

Objectifs Terre d'Avenir 2030 :

- Renforcer la coopération pour rapprocher les territoires, les collectivités, les hommes et les idées
- Faire rayonner le territoire nord et valoriser les projets
- Créer des liens pour s'enrichir des expériences des territoires voisins

Objectifs Développement Durable (ODD) :



CYROI : PROP'OMIEL

La CINOR et le CYROI ont signé en juin 2025 une convention de partenariat lors des APIDAYS 2025 dans le cadre du projet Prop'OMiel, soutenu par le programme de coopération régionale INTER REG VI. Ce projet vise à étudier et valoriser les produits de la ruche dans des zones à forte biodiversité : La Réunion, les Comores et les Seychelles.

Cent ruches seront réparties sur ces territoires pour explorer le potentiel apicole local et ses

Rapport Développement Durable 2025 préalable aux orientations budgétaires 2026

applications en alimentation, cosmétique, santé et environnement. La CINOR et le CYROI s'engagent à coopérer autour de moyens, de compétences et d'actions communes, pour une durée d'un an renouvelable.

Bilan :

Une mission aux Comores a permis de renforcer les partenariats avec les institutions locales, de former les étudiants et d'identifier les zones favorables à l'installation de ruchers communautaires gérés par des femmes, symbole d'une apiculture durable et inclusive.

Parallèlement, la participation du CYROI au Congrès mondial Apimondia à Copenhague a offert une visibilité internationale aux travaux réunionnais sur la caractérisation, la traçabilité et les propriétés bioactives des miels tropicaux.

Prop'OMiel illustre une coopération régionale exemplaire, alliant science, société et environnement pour valoriser durablement les produits de la ruche et protéger les écosystèmes de l'océan Indien.



ANNEXE

- RAPPORT DE TOURISME DURABLE 2025 de l'Office de Tourisme Intercommunal du Nord de la Réunion



LE BEAU PAYS
L'art de vivre créole!

RAPPORT DE TOURISME DURABLE 2025

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU NORD DE LA RÉUNION

-Contribution au Rapport Développement Durable CINOR 2025/2026 -

Éléments de contexte

En 2025 l'office de tourisme intercommunal du Nord de La Réunion (OTI Nord) dans le cadre de sa stratégie de structuration de l'offre et de montée en qualité, a poursuivi une démarche volontaire et structurée en faveur d'un Tourisme Durable et Responsable pour « Le Beau-Pays ».

Particulièrement conscient des enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui traversent le territoire, l'Office œuvre à concilier attractivité touristique et préservation des ressources naturelles, culturelles et humaines qui font la richesse du Nord de l'île.

Cette politique s'appuie sur une vision intégrée du tourisme, considérée non seulement comme un levier de développement économique local, mais également comme un vecteur d'équilibre social et de protection du patrimoine. Elle s'articule autour d'une gestion écoresponsable de ses activités, de l'accompagnement des acteurs du territoire vers des pratiques plus durables, et de la sensibilisation des visiteurs et des habitants à un tourisme respectueux des lieux et des personnes.

Le présent rapport dresse le bilan des actions menées en 2025 dans le cadre de cette stratégie, met en lumière les résultats obtenus, et présente les orientations futures visant à consolider et amplifier l'engagement de l'Office en faveur d'un tourisme durable, inclusif et résilient.

Ces actions contribuent directement aux objectifs de la CINOR et aux 17 objectifs du développement durable (ODD) établis dans l'agenda 2030 des Nations Unies.

L'Office de Tourisme Intercommunal du Nord de La Réunion inscrit son action dans une dynamique de concertation et de coopération étroite avec l'ensemble des parties prenantes du territoire. Cette approche partenariale constitue un pilier essentiel de sa démarche de développement durable, garantissant la cohérence, la légitimité et l'efficacité des initiatives mises en œuvre.

L'OTI Nord collabore de manière continue avec les acteurs institutionnels, les collectivités locales, les associations de protection de l'environnement, ainsi que les organismes de certification et de labellisation. Ces partenariats permettent d'assurer que les actions engagées contribuent à un développement touristique harmonieux, bénéfique tant pour les visiteurs que pour la population locale et l'écosystème ultra-marin insulaire.

À l'échelle nationale, l'OTI NORD est également impliqué dans des réseaux de référence en matière de tourisme durable, tels qu'ADN Tourisme (Fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme), ATD (Acteurs du Tourisme Durable) et ATR (Agir pour un Tourisme Responsable), dont il est adhérent et membre actif au sein des conseils d'administration. Cette participation favorise un dialogue permanent, le partage d'expériences et la mutualisation de bonnes pratiques entre territoires.



LE BEAU PAYS
L'art de vivre créole!

L'OTI prend également part chaque année aux Universités du Tourisme Durable (UTD), un rendez-vous national d'échanges et d'innovation au service de la transition écologique du secteur.

L'OTI assure ainsi un **veille constante** sur la thématique du Tourisme Durable tout en contribuant à la diffusion et à la mobilisation pour les prestataires du secteur des bonnes pratiques ou dispositifs (pour mémoire, l'OTI Nord en qualité de relais candidat sélectionné, relais du Fond de Tourisme Durable a créé un emploi dédié à cet effet dès 2023 avec tous les résultats associés d'éco-labérisation des établissements et d'aides techniques et financières à la transition pour les établissements restaurateurs et hébergeurs du nord)

Le « **Guide des labels du Tourisme Durable** », ouvrage de référence national et local, édité par ATD, et ADN, et en usage par l'ensemble des offices, l'ADEME ou les commissions tourisme du Cluster Green en local a bénéficié également de ce travail de contribution directe et active de l'OTI Nord, en qualité d'administrateur de l'association ATD et membre d'ADN.

Dans le domaine de la durabilité touristique l'année 2025, a donc été marquée pour l'OTI, notamment par :

- Une meilleure mise en visibilité de ses actions, et de sa capacité de mesures de leurs impacts
- L'obtention de labels environnementaux reconnus
- le développement de programmes structurants en matière de transition énergétiques aux côtés de la CINOR, et des parties prenantes sur la thématique de la valorisation du patrimoine naturel
- La reconnaissance de son investissement et, la participation active aux manifestations des réseaux (locaux et nationaux) sur le tourisme durable

Ce document, pour répondre à la demande de la CINOR, présente :

- Les **actions 2025 réalisées et finalisées** ;
- Les **actions 2026 programmables**;
- Leur **alignement avec les 17 ODD** et les axes de la politique communautaire;
- Les précisions des résultats, indicateurs et partenariats



LE BEAU PAYS
L'art de vivre créole!

I. Vision et stratégie : un programme «Le Beau Pays passe au vert»

La politique de développement durable de l'OTI Nord s'articule autour de trois axes stratégiques :

1. **Préserver** le patrimoine vivant et réduire l'empreinte écologique des activités
2. **Éduquer et impliquer** les visiteurs, les prestataires, les habitants, Scolaire et acteurs locaux dans la préservation des ressources
3. **Valoriser les compétences et filières territoriales**, en favorisant les pratiques responsables et l'économie circulaire.

Les principaux enjeux qui ont guidés cette stratégie sont les suivants :

- Agir en cohérence avec les politiques territoriales relatives à la durabilité et à la transition énergétique, en s'inscrivant pleinement dans les orientations stratégiques de la CINOR et des institutions partenaires ;
- Sensibiliser les visiteurs et impliquer les acteurs locaux – notamment les prestataires touristiques – dans une dynamique collective et responsable, favorisant l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement et des communautés d'accueil ;
- Valoriser les filières locales d'excellence et encourager la consommation de produits issus de circuits courts, en soutenant ainsi l'économie locale et la préservation des savoir-faire traditionnels ;
- Renforcer l'image durable du territoire en développant une identité touristique authentique, cohérente et en phase avec les attentes croissantes des clientèles sensibles aux enjeux environnementaux ;
- Améliorer la qualité de vie des habitants tout en optimisant l'accueil et l'expérience des visiteurs, dans une logique de bénéfices partagés et d'équilibre territorial.

Cette démarche globale, coordonnée avec la **CINOR**, a défini « Le beau Pays» comme un pôle exemplaire, impliqué et innovant du Tourisme Durable et Responsable



LE BEAU PAYS
L'art de vivre créole!

II . Actions réalisées et finalisées en 2025

1. Pilier environnemental

- **A. Certification AFNOR NF Environnement – Sites de Visite (ODD 12, 13, 15)**

Premier office de tourisme labellisé en France, cette certification a été attribuée à l'OTI Nord

pour la qualité de sa gestion écologique et l'exemplarité de ses pratiques.

Elle s'appuie sur trois instruments internes :

- **Politique environnementale** : objectifs mesurables de réduction des consommations et valorisation des énergies renouvelables
- **Charte des achats responsables** : favorisant les fournisseurs locaux et équitables ;
- **Charte du bon usage numérique** : sobriété énergétique et maîtrise des flux digitaux.

Résultats : 25 % de réduction des consommations électriques, 80 % d'achats responsables et 100% des agents formés aux écogestes

Parcours patrimoniaux de l'art de vivre créole dans le « Petit Jardin Créol Urbain » et « Maison R. Carrère »

Grâce à son implantation au sein d'un monument historique, la Maison R. Carrère, l'Office de Tourisme Intercommunal du Nord de La Réunion mène des actions de sensibilisation ciblées et adaptées à différents publics, en favorisant à la fois l'implication citoyenne et la sensibilisation intergénérationnelle. Ces actions s'adressent aux groupes scolaires, permettant aux élèves de découvrir le patrimoine local, d'appréhender les enjeux environnementaux et de développer une conscience citoyenne dès le plus jeune âge ainsi qu'aux locaux en favorisant leur appropriation du patrimoine. L'OTI Nord accueille également des structures partenaires et institutionnelles, telles que la FNAOM-ACDM (Fédération Nationale des Anciens d'Outre-Mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine), le CNFPT, ARB, et d'autres acteurs du territoire.

Au travers de ces médiations, l'Office promeut des valeurs essentielles, telles que le respect du patrimoine et de la mémoire collective, ainsi que la responsabilité environnementale, en sensibilisant chacun à l'importance de préserver les richesses naturelles et culturelles du Nord de La Réunion. Cette démarche contribue à renforcer le lien entre le territoire et ses habitants, tout en faisant de chaque visiteur un acteur conscient et engagé du développement durable.





LE BEAU PAYS
L'art de vivre créole!

- **B. Protection des espaces (ODD 11 , 15)**

Le jardin patrimonial de la Maison Carrère a obtenu le label **Refuge LPO Péi**, en coopération avec la SEOR et la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Le parcours scénographique du jardin retracé en 2025, propose désormais à chacun des 17 points d'interprétation une lecture de la flore, et de la faune aviaire (endémique, indigène, et exotique)

Des espèces comme le manguier du jardin Carrère et le Kaloupilé (en cours) sont inscrits environnementale des espèces et arbres remarquables inscrits au registre du **CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) des arbres remarquables du territoire français.

Effets mesurables :

- 30 000 visiteurs spontanément sensibilisé en 2025, sur le site à la biodiversité comme facteur de préservation, et d'attractivité
- Contribution à la régénération des espèces et essences

- **C. Mobilité douce et transition énergétique (ODD 11, 13)**

Le « Label Accueil Vélo » : déploiement



La stratégie intitulée « Le Beau Pays passe au vert » s'inscrit dans la continuité de la politique de durabilité et de transition énergétique portée par la CINOR, et traduit la volonté de l'Office de Tourisme Intercommunal du Nord de positionner le territoire comme une destination exemplaire en matière de tourisme durable.

La mise en œuvre opérationnelle de la démarche :

Pour concrétiser ces orientations, l'OTI Nord a engagé plusieurs actions structurantes, parmi lesquelles figure son inscription dans la démarche de labellisation Accueil Vélo. Cette initiative (marquée par notre **labellisation**) était une étape importante dans le développement du vélotourisme et de la mobilité douce sur le territoire.

En rejoignant ce réseau national d'acteurs engagés, l'Office participe à la diffusion de bonnes pratiques en matière d'accueil des cyclotouristes, d'aménagement et mobilisation d'infrastructures adaptées (en collaboration avec la CINOR) et de promotion d'une offre touristique respectueuse de l'environnement.



LE BEAU PAYS
L'art de vivre créole!

L'OTI Nord est également nommé **référent de zone**, qui assurera la coordination et la pérennisation du label sur le territoire. Cette labellisation permet aux prestataires du territoire nord d'accéder à la marque Accueil Vélo, véritable gage de qualité et de visibilité. À cet effet, l'Office a présenté son projet au niveau national auprès de France Vélo Tourisme (FVT), qui l'a validé et soutenu.

Grâce à cette reconnaissance, les prestataires du Nord bénéficieront, à la signature de la convention (en cours de finalisation), d'une **gratuité des frais d'inscription à la marque pendant trois ans**, leur permettant :

- D'accroître la visibilité et l'attractivité des prestataires au sein du réseau national du vélotourisme
- De bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour concevoir et déployer des solutions innovantes, durables et adaptées aux attentes des clientèles en quête d'expériences écoresponsables.

Une consultation a été lancée afin d'équiper nos sites dès 2026 avec :

-Mise en place d'une flotte de vélos électriques

Suite à la proposition de la collectivité en 2025, l'OTI Nord a fait la demande de mise à disposition par la CINOR, d'une flotte de 20 vélos à assistance électrique (VAE), qui a fait l'objet au final d'une réponse négative. Ces vélos tests et essentiels au lancement du dispositif du dispositifs doivent faire l'objet d'une acquisition indépendante (en cours 2025) par l'OTI ou début 2026 en fonction des budgets.

Conçus pour répondre aux besoins d'un large public : adultes, familles, seniors et usagers occasionnels. Ils seront répartis de manière équilibrée sur les sites d'accueil de l'OTI du territoire, à raison de cinq unités par site.

Trois de ces sites bénéficient aujourd'hui d'un rattachement direct à la voie vélo régionale du Sentier Littoral Nord, favorisant ainsi une continuité de parcours et une interconnexion avec les itinéraires cyclables existants. Cette action vise à encourager la découverte du territoire à un rythme doux, tout en réduisant les émissions liées aux déplacements touristiques.

-Installation de stations de location et de recharge solaire à terme

Parallèlement, des stations de location et de recharge devront installées au sein des bureaux d'informations touristiques de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, ainsi que, à moyen et long terme, dans les principaux espaces d'accueil des visiteurs (hôtels, gares routières, etc.) via l'AAP « Développer le vélotourisme » (dispositif stratégique visant à accompagner la montée en compétence et la transformation durable des structures touristiques. Ce programme offre un double avantage).

À plus long terme, l'OTI Nord ambitionne de favoriser sur ces stations l'usage de bornes de recharge à énergie solaire, assurant un approvisionnement en électricité verte et renouvelable. Cette orientation témoigne d'une volonté d'innovation et de cohérence environnementale, en intégrant des solutions énergétiques durables locales disponibles dans la gestion des mobilités touristiques. Ce dispositif inscrirait définitivement le territoire Nord comme précurseur dans une logique de durabilité intégrée.

Par cette initiative, l'OTI confirme également sa détermination à positionner le Nord de La Réunion comme un territoire pilote du tourisme durable, conciliant accessibilité, confort d'usage et exemplarité écologique.



LE BEAU PAYS

L'art de vivre créole!

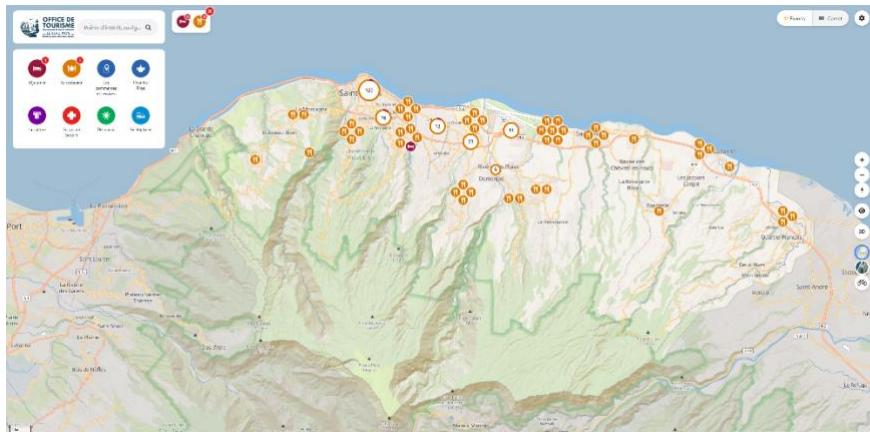
Ainsi, à travers la stratégie « Le Beau Pays passe au vert », l'OTI Nord réaffirme sa volonté d'impulser une transition durable du tourisme sur le territoire, en fédérant les énergies locales autour d'un projet collectif, ambitieux et porteur de sens.

Déploiement du Cartoguide et création de circuits touristiques

Pour activer cette labélisation, les parcours de base présentés sont enrichis d'un maillage du territoire, permis par une cartographie active (SIG CINOR), alimenté par les contributions de l'OTI – fichiers, actualisations, localisations, informations, etc.

L'OTI Nord et la CINOR ont ainsi entrepris le déploiement d'une application Cartoguide, destinée à faciliter la découverte du territoire et à valoriser les richesses locales. Cette initiative vise à renforcer l'attractivité du territoire tout en respectant les enjeux environnementaux et socioculturels.

Contenus et itinéraires de l'application Cartoguide



Pour maximiser l'attractivité du territoire, répondre aux besoins des visiteurs et diversifier leur expérience, l'OTI Nord a élaboré plusieurs circuits à thèmes, adaptés aux vélos électriques :

- Circuit cultuel et culturel : découverte des sites historiques et patrimoniaux, tels que mémoriaux, temples et lieux emblématiques de la région ;
- Circuit nature et biodiversité : exploration du Sentier Littoral Nord, cascades et autres sites naturels remarquables ;
- Circuit gastronomique : mise en valeur des produits locaux, des marchés et des savoir-faire culinaires du territoire.

Ces parcours ont été conçus pour offrir une diversité d'expériences, mêlant culture, nature et patrimoine local, et sont adaptés à la pratique du vélotourisme. Ils permettent également aux visiteurs de localiser tout simplement, les stations de vélos électriques disponibles, d'accéder à des informations utiles et touristiques sur le territoire (points d'accueil labellisés « Accueil



LE BEAU PAYS

L'art de vivre créole!

Vélo», , WC, banque, médecin, offres de restauration, hébergements, points d'attractivités spécifiques au territoire, aires de picnics, marchés, prestataires de loisirs, musées, arbres remarquables, ,etc...) et de créer son parcours.



Mise en place d'ateliers cartographique

Conçu comme un outil ouvert et collaboratif, le dispositif vit par une actualisation et une réelle implication des habitants et les partenaires locaux dans la cartographie collaborative de leur territoire.

Ainsi le premier atelier intitulé « Les richesses du Brûlé » s'est tenu le 3 septembre 2025 à la Maison Roger, au Brûlé, a permis de présenter aux participants, la démarche collaborative menée par la CINOR et l'OTI Nord, et d'associer les acteurs locaux à la valorisation des lieux et des patrimoines.

Déroulé de cet atelier :

- Exposer les objectifs et méthodes de cartographie collaborative ;
- Effectuer des visites de terrain par groupes thématiques : exploration et identification des lieux remarquables à cartographier
- Échanges et retours d'expérience : avec les contributions des habitants et partenaires sur les informations recueillies et la démarche en général.



L'idée générale, consiste à développer et multiplier ce type d'ateliers participatifs, afin d'associer activement les habitants à la valorisation et au développement de leur territoire. Cette approche vise à renforcer le sentiment d'appartenance et la co-responsabilité des citoyens dans la mise en œuvre de projets touristiques et culturels durables, tout en intégrant leurs connaissances locales et leurs aspirations dans les décisions stratégiques.

En favorisant l'implication directe des habitants, il s'agit de créer un véritable partenariat territorial, où chaque acteur devient contributeur à la préservation du patrimoine, à la promotion de la biodiversité et à l'amélioration de l'expérience touristique. Cette dynamique



LE BEAU PAYS
L'art de vivre créole!

participative constitue ainsi un levier essentiel pour un développement harmonieux, inclusif et durable du Nord de La Réunion.

2. Pilier social /sociétal J

A. Éducation, médiation et inclusion (ODD 4, 10, 16)

- **Maison Carrère** : Développement de programmes éducatifs interactifs, et inclusifs (intergénérationnels, multisensoriels, et low-tech) sur l'histoire la biodiversité et le patrimoine
- **Participations aux manifestations grand public en partenariat :**

- **Gayar Picnic 2025** : grand rendez-vous citoyen ayant réuni habitants, associations et scolaires autour d'ateliers culturels et environnementaux.
- **Cartographie participative** (décrise ci-dessus)
- **Conférence sur le Salon VEEZIT (30 mai – 1er juin 2025)**

L'Office de Tourisme Intercommunal du Nord de La Réunion a participé au Salon VEEZIT, événement majeur réunissant les acteurs du tourisme de l'océan Indien et nationaux. Cette présence avait pour objectif de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes aux enjeux du développement durable, en mettant en lumière les initiatives et bonnes pratiques mises en œuvre sur le territoire.

Deux conférences ont été organisées dans ce cadre :

-« Le Beau Pays : le tourisme durable comme axe stratégique »
Cette intervention a présenté le territoire nord comme un modèle de tourisme durable, en abordant les impacts du tourisme sur les dimensions climatiques, sociales et économiques. Elle a également mis en avant la transformation du territoire à travers le développement de parcours touristiques adaptés aux vélos à assistance électrique (VAE), ainsi que l'interconnexion des transports en commun, favorisant des déplacements plus durables et cohérents pour les visiteurs et les habitants.

-« Le Beau Pays : le parcours patrimonial au service du développement »
Cette conférence a porté sur la mise en valeur du patrimoine culturel et immatériel du Nord de La Réunion. Les parcours patrimoniaux du territoire ont été présentés comme un levier de développement durable, contribuant simultanément à l'essor économique, à la cohésion sociale et à la préservation environnementale. Cette approche souligne l'importance d'intégrer le patrimoine dans la stratégie touristique afin de créer des expériences enrichissantes et responsables pour les visiteurs.

Par ces interventions, l'OTI Nord a renforcé sa position de référence en matière de tourisme durable, tout en partageant son expertise et ses initiatives innovantes avec un public national et régional voire international, contribuant ainsi à la diffusion de bonnes pratiques et à l'essaimage des modèles de développement touristique durable.



LE BEAU PAYS
L'art de vivre créole!

B. Participation nationale et formation (ODD 8, 17)

- Invité par la Direction Générale des Entreprises (DGE), l'OTI Nord à témoigner lors d'un webinaire national dans le cadre de la préparation de la semaine des métiers du tourisme 2025 suite à son retour d'expériences exemplaires lors de l'édition 2024. Cette intervention a permis de mettre en avant le modèle du Nord de La Réunion En matière de professionnalisation et de valorisation des métiers du tourisme responsable et impliqué.
- Universités annuelles du Tourisme Durable
- Séminaire Green Destinations 2025



Pour la première fois, en 2025, l'Office de Tourisme Intercommunal du Nord de La Réunion a pris part à l'initiative internationale Green Destinations, un programme de référence qui réunit chaque année les acteurs du tourisme engagés dans la transition durable. Cet événement offre un cadre privilégié d'échanges, de réflexion et de partage d'expériences autour des pratiques exemplaires de gestion durable des destinations. Il constitue également une opportunité unique de rencontrer des pionniers, experts et défenseurs d'un tourisme plus responsable, issus de divers territoires du monde. Ceci, dans un objectif de veille et de lecture de l'opportunité de positionnement.

Crée en 2014 et basée aux Pays-Bas, la fondation Green Destinations œuvre à la promotion et à la reconnaissance des destinations engagées dans des démarches de durabilité intégrées. Elle est accréditée pour délivrer une certification reconnue par le Conseil Mondial du Tourisme Durable (Global Sustainable Tourism Council – GSTC), la plus haute instance internationale en matière de normes et de bonnes pratiques pour un tourisme durable.

Le label Green Destinations s'adresse particulièrement aux territoires ayant déjà structuré une politique active en faveur du développement durable — qu'il s'agisse de responsabilité sociétale des organisations (RSE), de gestion environnementale, ou de valorisation du patrimoine local — et souhaitant franchir une nouvelle étape en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. Cette démarche collaborative mobilise ainsi l'ensemble des parties prenantes : collaborateurs, entreprises touristiques, visiteurs, collectivités territoriales et habitants, autour d'une vision commune d'un tourisme respectueux, équitable et pérenne.

3.3. Pilier économique

- **A. Le Grand Repas 2025 – territoire Nord (ODD 2, 8, 12)**
Célébration de la gastronomie locale et du développement durable



LE BEAU PAYS

L'art de vivre créole!

Les valeurs portées par cette opération sont multiples :

- Célébrer la diversité culinaire réunionnaise : en enchantant des plats traditionnels — comme le carry, le rougail ou les légumes tropicaux — avec une touche contemporaine.
- Valoriser les producteurs locaux et les circuits courts : encourager l'approvisionnement auprès des fermes de l'île, soutenir les producteurs réunionnais et renforcer les filières locales (légumes, fruits, épices, vanille IGP, etc.). (Réunion)
- Sensibiliser à l'alimentation durable et responsable : encourager le recours à des produits de saison, limiter le gaspillage alimentaire, favoriser les pratiques écoresponsables.
- Créer du lien entre les acteurs du territoire : fédérer les établissements scolaires, restaurants, EHPAD, associations, collectivités autour d'un projet commun qui mêle gastronomie, culture et engagement local.

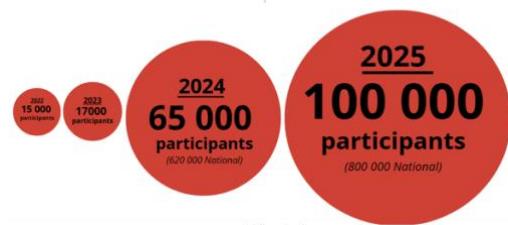
Cette édition, labellisée Durable, a impliqué producteurs, fournisseurs locaux, prestataires touristiques ; les chefs Jofrane Dailly et Gérard Anacoya (Lycée de Bellepierre Marguerite JAUZELON) ont signé le menu créole réunionnais « la mela », valorisant les produits de saison et du circuit court.

Initiée en 2019, l'opération nationale Le Grand Repas rassemble simultanément, sur l'ensemble du territoire français, tous les acteurs de la restauration autour d'un menu unique élaboré exclusivement à partir de produits locaux. Cette initiative a pour ambition de mettre en lumière la richesse et la diversité des patrimoines culinaires régionaux, tout en sensibilisant à des pratiques alimentaires durables et solidaires.

L'OTI Nord coordonne, pour la quatrième année consécutive, la déclinaison de cet événement pour l'Île de La Réunion et l'ensemble de l'Océan Indien. L'opération constitue un temps fort de valorisation du patrimoine gastronomique créole, en permettant de promouvoir les savoir-faire locaux, de soutenir les producteurs et filières réunionnais, et de sensibiliser les participants — scolaires, restaurateurs, associations et collectivités — à une alimentation responsable et durable.

Impacts :

-Placée sous la coordination de l'OTI Nord, le Grand Repas 2025 a mobilisé l'ensemble des acteurs locaux autour de la gastronomie et des valeurs du territoire (800 000 couverts), 100 000 sur La Réunion et **40 000 couverts sur le territoire Nord de La Réunion servis en une journée**, et de **nombreuses séances de fédération des acteurs locaux**





LE BEAU PAYS
L'art de vivre créole!

La Réunion représente environ 12 % des 800 000 repas servis au niveau national, une contribution significative pour un territoire Nord qui valorise ainsi son ambition et son implication sur le sujet de l'identité alimentaire pour La Réunion

- Création de liens entre producteurs, cuisines centrales et restaurateurs
- Contribution à la sécurité alimentaire locale et au maintien des emplois de proximité
- Éducation au bien mangé local
- Progression du nombre de structures mobilisées : Crèches, écoles maternelles et primaires, collèges, lycées, restaurants d'entreprise, cuisines centrales tant collectives que privées, établissements de restauration traditionnelle, hôpitaux et cliniques, restaurants, producteurs et fournisseurs etc.

o **B. Programme BUNGALOW – transition énergétique (ODD 7, 12, 13)**

Le programme BUNGALOW (Bâtiments Unités Nouvelle Génération D'adaptation à la Loi Orientation Énergétique et aux usages gastronomiques outre-mer) financé par les CEE et l'ADEME accompagne les établissements du secteur hôtelier dans leur évolution énergétique l'OTI NORD a organisé une rencontre des hôteliers du territoire avec autour des solutions de rénovation thermique de valorisation des déchets et de certifications environnementales

Résultats annoncés pour les signataires : facilitation en matière de financement de leur démarche de transition énergétique, jusqu'à 40 % d'économies d'énergie et réduction des charges d'exploitation



LE BEAU PAYS
L'art de vivre créole!

III. Principales Actions programmées pour 2026 (+ continuité des actions 2025, non exhaustif)

- **A. Accompagnement des prestataires vers la labellisation (ODD 8, 12, 17)**
L'OTI Nord prévoit d'accompagner les prestataires dans l'obtention des labels « Tourisme et handicap»(3), « NF Environnement – Sites de Visite » (4) et « Accueil Vélo » (30) sous format Appel à Manifestation d'intérêt notamment.
- **B. (Mise en circulation et) Extension VAE et renforcement biodiversité (ODD 11, 13, 15)**
 - Ouverture d'1 station solaire ;
 - Extension des ateliers nature et éducation environnementale en milieu urbain.
- **C. le Grand Repas 2026 (ODD 2, 12, 17)**
 - Objectif : **60 000 couverts sur le Nord**, avec 50 restaurateurs, producteurs et 60% des établissements scolaires mobilisés,
 - Intégration des filières bio et équitable ;
 - Actions solidaires et sensibilisations culinaires dans les établissements scolaires.

IV. Articulation avec les ODD et la stratégie CINOR

ODD	Actions 2025	Perspectives 2026
2 – Faim zéro	le Grand Repas, circuits courts	50 000 couverts en 2026
4 – Éducation	Ateliers scolaires, BIT scénographiés	Doublement des publics scolaires
7 – Énergie propre	Bornes solaires, programme Bungalow, relais Programmes ADEME	Déploiement énergétique
8 – Travail décent	DGE, formations	Labellisation et montée en qualité
11 – Villes durables	VAE, patrimoine biodiversité urbaine	Extension mobilité
12 – Consommation responsable	NF Environnement	Accompagnement acteurs
13 – Action climat	Réduction émissions	Mesure bilan carbone
15 – Vie terrestre	Refuge LPO	Étendre parcours
17 – Partenariats	Cluster GREEN, ARB, DGE , ATR, ATD, ADN, etc.	Réseau CINOR élargi

V. Cohérence avec les orientations CINOR

Axe stratégique CINOR	Actions clé OTI Nord	ODD associés
Transition énergétique et mobilité durable	Flotte VAE, bornes solaires, BUNGALOW	7, 11, 13
Valorisation du patrimoine et biodiversité	Refuge LPO, arbres remarquables, GT 974 Pétrels	11, 15
Cohésion sociale et citoyenneté	Tarifications inclusives, ateliers participatifs	4, 10, 16
Économie locale et circuits courts	Grand Repas, achats responsables	2, 8, 12



LE BEAU PAYS
L'art de vivre créole!

VI. Bilan budgétaire et impact territorial

- **Budget engagé 2025 :** 113 500 € (actions hors fonctionnement)
- **Budget prévisionnel 2026 :** 150 000 €(actions hors fonctionnement)
- **Partenaires mobilisés :** collectivités et organismes
- **Publics bénéficiaires :** +20% de fréquentation globale (visites, BIT, participation au manifestations OTI)

Conclusion

L'OTI Nord confirme son rôle d'acteur pionnier et exemplaire dans la conception d'un tourisme intégré et durable, ancré **dans l'identité du territoire, porté par ses habitants, les organismes et les prestataires** de l'association.

Ses réalisations 2025 –

labelisation NF Environnement, Refuge LPO, mobilité verte, formation des acteurs, réussite du Grand Repas, etc. – traduisent la cohérence avec la stratégie de la CINOR et les ODD.



cinor

Communauté Intercommunale
du Nord de La Réunion

DIRECTION DEVELOPPEMENT DURABLE